

¹⁹³
courant
alternatif

Mensuel édité par l'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

N°193 - *octobre 2009* - 2,50 euros

RENTRÉE SOCIALE
DE NOUVEAUX BESOINS
DE COORDINATIONS
LA DIRECTION DE LA CGT
SAIT OÙ ELLE VA !



PRENONS LE CAPITALISME EN GRIPPE ET FAISONS-LE DISPARAÎTRE

PROCÈS COLONNA :
LA JUSTICE ANTITERRORISTE DANS L'IMPASSE

DÉSObÉIR À L'ÉCOLE :
L'ÉTÉ DES PUNITIONS

KANAKY :
LA FOURBERIE COLONIALE À L'ŒUVRE

Comment fonctionne « Courant Alternatif » (C.A.) ?

Un week-end par mois, une **Commission-Journal** (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisa-

teur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore - BP 1213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.**

COMMENT CONTACTER l'Organisation Communiste Libertaire ?

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
Clé des Champs
(ne pas mentionner OCL)
B.P. 20912, 44009 Nantes cedex 1
oclnantes@free.fr
Saint-Nazaire
ocl.st-nazaire@wanadoo.fr

BOURGOGNE
oclsens@yahoo.fr

CENTRE
La Commune, B.P. 1228
45002 Orléans cedex

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La Mouette Enragée,
B.P. 403
62206 Boulogne s/mer cedex

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o Égrégore, B.P. 1213
51058 Reims cedex

NORMANDIE
CRAS, B.P. 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
Acratie, BP 23, 64130 Mauléon
ocl-eh@orange.fr

POITOU
OCL-Poitou@orange.fr

RHONE-ALPES
« Courant Alternatif »
c/o Maison de l'Écologie,
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

Valence
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST
La Galère, BP 74217,
06131 Grasse cedex

Écrire au journal pour : Figeac

OCL c/o Egrogore
BP 1213 – 51058 Reims cedex
Courriel : oclibertaire@hotmail.com

Site web :
<http://oclibertaire.free.fr/>

pour S'ABONNER à C.A.

**Abonnement 1 an (10 numéros + 2 hors série)
30,00 euros**

Sans les numéros spéciaux 25 euros
Tarif réduit 18 Euros
(pour toutes sortes de fauché-e-s)
Abonnement de soutien plus de 30 Euros
Abonnement à l'essai (3 n^{os}) 5 Euros

Gratuit : 1 numéro sur demande

En nombre pour la diffusion :

2 ex. 45 Euros
3 ex. 65 Euros
5 ex. 100 Euros
10 ex. 180 Euros

Chèques à l'ordre de « La Galère »

OCL/Égrégore, B.P. 1213 – 51058 Reims cedex

Pour tout abonnement international :

N° IBAN : FR76 1562 9029 0100 0347 8804 060

N° BIC : CMCIFR2A Pour tout paiement postal indiquer comme ordre
EGREGORE

Sommaire

Editop3

Social

Des interluttés à la croisée des chemins p. 4

**Une CGT discréditée mais
qui conserve tout son pouvoir de nuisance** .p. 7

Sans frontière

Le camp no border de Calaisp. 11

Anti-carcéral

Les nouvelles de l'été pour Yvan Colonna . .p. 13

Contre la nouvelle prison de Vivonne (86) . .p. 15

Semaine de résistance contre la mort lente .p.15

Big Brother !p.16

Résistances

Désobéir à l'école, l'été des punitions . .p. 18

Education

Nouveau bac pro : la fabrique des précaires p. 20

Le temps des colonies

Nouvelle Calédonie :

La justice coloniale à l'œuvrep. 22

Touchons le fondp. 36

L'anarchisme entre libéralisme

et "moment machiavélien"p. 25

Technosciencesp. 66

Un siècle de progrès sans mercip. 29

A lirep. 32

Ce numéro a été préparé à **Ariège**
La prochaine commission journal
aura lieu à **Caen**

Courant Alternatif
OCTOBRE 2009
Com. par. : 0610G86750
Mensuel
Communiste Libertaire
Correspondance :
OCL/Égrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

Pour les seules obligations
légalés :
Dir. publication :
Nathalie Federico
Imprimerie :
Graphéco, Le Mans
Imprimé sur papier recyclé

E DITO

Ces histoires de pandémies réelles, en devenir et le plus souvent digne « d'une boule de cristal » ont, bien évidemment, comme premier effet souhaité de nous foutre la trouille. La peur inculquée à toute une population a toujours été un moyen efficace, un atout majeur, des pouvoirs afin de nous asservir. Une première remarque s'impose : Les maladies respiratoires tuent silencieusement chaque année des centaines de milliers de personnes à travers le monde ; quant aux maladies tropicales, dont le paludisme, elles tuent plusieurs millions de personnes par an mais ... l'immense majorité de ces victimes n'étaient pas solvable de leur vivant.

Les grands médias jouent leur rôle et nous risquons de perdre nos défenses immunitaires rien qu'en regardant les infos à la télé ! A les entendre, la grippe H1N1, dite A, va faire plusieurs centaines de milliers de morts rien qu'en France. Nous sommes tous et toutes concernés... puisqu'un sujet non à risque, vient d'en mourir ! Comme si un cas ou des cas particuliers pouvaient prouver une généralité ! Heureusement, l'Etat est là pour nous protéger. Son commis voyageur actuel a, dès novembre 2007, signé un accord pour la construction d'une nouvelle usine de vaccins antigrippaux en Chine. Il a récidivé en mars 2009, au Mexique, pour un investissement de 100 millions d'euros. C'est tout bon pour les labos qui se frottent les mains. La France a commandé, cet été, 94 millions de doses (il en faudra 2 par personne) pour 1 milliard d'euros et les 9 millions de vaccins pour la grippe annuelle traditionnelle. Pour cette dernière, il va falloir que les vieux et les vieilles ne l'oublient pas, eux et elles qui ne sont que 54%, entre 65 et 70 ans, à se faire vacciner chaque année. La vaccination n'est pas encore obligatoire... mais le pouvoir y pense. Dans la circulaire ministérielle « Planification logistique d'une campagne de vaccination contre le nouveau virus » du 24 août 09, l'Etat parle de « la nécessité d'une traçabilité individuelle systématique liée aux exigences de la pharmacovigilance » ! L'Etat ne recense pas les vaccinés mais les trace comme de la viande à consommer ! Il faut dire que ses gestionnaires actuels ont, eux aussi la trouille, non pas de la grippe mais qu'une affaire du type « sang contaminé » viennent à les éclabousser.

La maladie est un créneau industriel où se multiplient de nouvelles productions de masse comme les gels mains désinfectants qui détruisent « 99,9% des virus, bactéries et autres champignons » et les masques dont le stockage et la distribution devraient être faites par ... l'armée.

La présence de l'armée nous fait penser à un Etat d'exception où toutes les décisions seraient prises par décrets ou ordonnances par le pouvoir exécutif. Nous n'en sommes pas encore là mais, cet été, le pouvoir a émis une circulaire relative à la pandémie grippale. Il n'y est pas seulement question de santé et de masques mais surtout d'adaptation du travail des salariés. C'est ainsi que les patrons pourraient augmenter par décision unilatérale le volume horaire de travail et le nombre de tâches à effectuer ; tout refus du salarié, sauf s'il est protégé, constituant une faute pouvant justifier le licenciement. Le droit du travail pourrait être ainsi une autre victime de la grippe porcine. De même, un projet gou-

vernemental (un « document de travail »...) envisageant de bouleverser la procédure pénale en cas de pandémie a été rendu public. Il s'agit ni plus ni moins de mesures que le pouvoir a dans ses cartons : suppression de la justice des mineurs, prolongation du délai de détention provisoire, un seul magistrat au pénal, pas d'avocat avant la 24ème heure de détention, ... Si nous subissons une véritable pandémie, soyons assuré que le Pouvoir voudra nous imposer des mesures comme, par exemple l'interdiction de manifester et plus généralement l'interdiction de tout regroupement public.

Nous pouvons donc facilement répondre à la question : A qui profitent les pandémies ? Nous pouvons même nous interroger si ces profiteurs ne peuvent pas être non plus à l'origine des pandémies. C'est ainsi que de telles thèses circulent ... mais nous n'avons aucun moyen de vérifier ces informations. Néanmoins, les gripes sont une arme pour l'Etat et un créneau pour l'industrie pharmaceutique.

Dans ce contexte peu réjouissant où en plus des salariés et des producteurs de lait broyés par la machine infernale sont amenés à se suicider, il y a tout de même des raisons d'espérer. Si ces

derniers mois, plus de 400 000 salariés ont été licenciés pour « cause économique », la résistance fut importante et souvent spectaculaire. Ces résistances reçoivent très rarement le soutien des dirigeants syndicaux qui préparent les congrès de leurs centrales syndicales. Le nez dans le guidon, il est sou-

vent difficile pour ces salariés qui luttent de se coordonner. Mais petit à petit, cela se fait. Les New Fabris de Châtelleraut ont lancé une première pierre en initiant une manifestation nationale le 30 juillet. Début septembre, c'était les ex-Ford qui organisaient une journée « Tous ensemble » à Blanquefort. Mi-septembre, les salariés de l'automobile se retrouvaient devant la Bourse à Paris... où permanents fédéraux de la CGT ont été peu écoutés et débordés. On voit aussi l'apparition de regroupements, tels les collectifs de résistance ouvrière ou le Front syndical de classe, qui, contrairement à ce qui se passe habituellement avant les congrès syndicaux, ne se forment pas pour apparaître comme oppositionnels aux directions. L'heure est à la réflexion, à une tentative de s'organiser eux-mêmes, à fixer leur propre calendrier, sans attendre celui des grandes centrales. Même si cela reste encore minoritaire, c'est une avancée. Comme le dit le collectif de résistance ouvrière de McCormick Saint-Dizier, « Il faut passer de colère de classe à la conscience politique de classe ! Notre collectif, nous le voulons indépendant afin de décider nous-mêmes de nos actions et de la façon de les mener. Notre but : organiser des actions fortes et visibles qui redonnent confiance aux travailleurs de ce pays, et leur donnent envie de rejoindre le mouvement, de l'amplifier et de le généraliser. Le pire serait de ne rien faire ! Le patronat et le gouvernement sont nos seuls adversaires et ils ne comprennent qu'un seul langage : celui du rapport de force ! ».

Reims, le 20 septembre 2009

Des interluttés à la croisée des chemins

Nous ne prétendons pas faire ici un tour complet des différents interluttés apparus au cours de l'année sociale écoulée. L'ambition se limite à tirer quelques conclusions, et surtout à des remarques et à des questions issues des échanges et des témoignages que nous avons eus cet été, qui ne sont pas exhaustifs, bien sûr, mais dont nous pensons qu'ils sont quand même assez représentatifs, et que d'autres peuvent s'y reconnaître. Nous sommes évidemment preneurs d'autres témoignages et réflexions que nous publierons dans la rubrique « Courrier du Web ».

Des interluttés multiformes

Constatant la multiplication des conflits sociaux, il s'agissait, au départ, de renouer avec des pratiques de rencontres à la base entre différents acteurs de ces luttes, afin à la fois d'unir les forces et de sortir du cycle infernal des journées d'action dans lesquelles les syndicats nous enfermaient.

L'initiative est venue la plupart du temps de gens politisés, encartés ou non à l'extrême gauche ou chez les libertaires, mais qui rarement agissaient au nom de leur organisation, officiellement du moins. Dans les premières réunions, le nombre des participants allait de la centaine à quelques centaines, parfois.

Une première constatation sur la composition sociale de ces interluttés :

D'abord, une bonne proportion d'étudiants ou de semi-ex-étudiants, de celles et surtout de ceux qui, jadis, après deux ou trois ans de fac et quelques années de précarité, entraient par un biais ou un autre aux PTT, à la SNCF ou dans l'enseignement, bref, dans la fonction publique. Maintenant, les mêmes resteront précaires beaucoup plus longtemps ! Une population jeune, issue souvent de classes moyennes déclassées (rien de péjoratif là-dedans !).

Ensuite et en moins grand nombre, les mêmes socialement, mais un peu moins jeunes et qui ont pu entrer dans cette frange du salariat qui recouvre, en gros, les services publics ou ex-publics : enseignement, Télécom, SNCF, santé. Constat a été fait également que les interluttés ne parvenaient que peu à rassembler au-delà des mouvances libertaires et de quelques syndiqués dans les boîtes, le plus souvent proches de Sud ou du NPA.

Enfin, pratiquement jamais de « représentants » des gros bataillons du salariat industriel, celui qui, pourtant, a fait le plus parler de lui cet hiver et ce printemps - et dont certains, issus des boîtes qui ont occupé le devant de la scène, ont pris des

initiatives de rencontres (entre sections CGT surtout) en dehors des appareils fédéraux (par exemple, celle qui s'est tenue à Blanquefort, voir article sur la CGT).

Des réalités sociales très différentes

Il était extrêmement difficile de toucher les secteurs où il y avait des luttes fortes (EDF, automobile, etc.) dont les acteurs ne voyaient pas l'intérêt de venir dans un autre collectif, dans la mesure où eux-mêmes se sentaient localement, sinon très forts, du moins organisés et soudés, et n'exprimaient guère de demande de soutien.

Il faut préciser quand même que le verrouillage syndical était bien souvent trop fort pour qu'une dynamique se crée au-delà des poignées de militants généralement présents sur tous les fronts. Ce fut le cas à Saint-Nazaire où l'interlutte fut bel et bien l'intersyndicale qui coordonnait les luttes !



A Grenoble, des camarades ont tenté d'aller dialoguer avec les Caterpillar, et en sont revenus avec quelques explications concernant les difficultés à élargir les interluttés à l'ensemble du salariat, en particulier industriel : « Rendez-vous compte, dans notre usine on est 2 500, les licenciements concernent 700 personnes, on ne sait pas encore qui ; il y a une énorme partie des gens qui ne se mobilisent pas et on a déjà du mal à faire qu'on soit plus forts à l'intérieur, comment voulez-vous qu'on se sente assez forts pour aller voir d'autres secteurs ? » Il y a aussi cette idée que tout ça c'est un peu des fantasmes de gauchistes... Une explication qui est loin d'être totalement fautive, mais qui est largement entretenue et amplifiée par les syndicats pour empêcher toute ouverture et tout dépassement de ces obstacles... et surtout toute réflexion collective !

Enfin, et ce n'est pas là le moindre des difficultés, les rythmes de vie et de militantisme très différents posaient problème. Le milieu social dont nous parlions plus haut, et qui est dominant dans ces interluttés, a tendance à ne pas compter son temps puisqu'il n'est pas ou est peu salarié et, le plus souvent, est jeune. Tandis que les travailleurs et les travailleuses plus âgées, qui mènent en général une vie plus réglée et avec plus de contraintes, ont un temps beaucoup plus limité à consacrer à des discussions souvent interminables. Par ce fait, les premiers ont tendance à se transformer en révolutionnaires professionnels et les seconds à être éloignés des lieux de décision. Il y a là un problème qui est vieux comme le mouvement révolutionnaire, entre manuels et intellectuels, mais qui doit être pris en compte par tout le monde au sein des interluttés. C'est une simple question de démocratie ! Et pour dépasser ce problème il y a un élément essentiel : la grève ! Un salarié qui ne travaille pas, même pendant un temps court, a plus de temps. Sans grève, il ne peut y avoir de mouvement - contrairement à ce que les directions syndicales tentent de nous faire croire. Et pour que les grèves marchent, il ne faut pas qu'elles soient éparpillées comme des petits cailloux sur une route destinée à retrouver le chemin de la négociation, faisant ainsi perdre un maximum de fric, sans aucune efficacité, sans aucun plaisir de s'arrêter et d'en jouir... Il faut que les journées de grève soient regroupées, et que, fric perdu pour fric perdu, elles permettent aux salariés de vivre autre chose, de se sortir du cycle infernal des journées de travail et de repos.



Seule la grève permet de dégager du temps pour discuter...

Grève générale, sans doute, mais surtout reconductible !

Entre les deux pôles évoqués là, il y a aussi une question de compréhension entre les désirs des uns et les revendications des autres. Il y a réellement là une question d'écoute à respecter et à mettre en place. Des camarades de Grenoble ont commencé à essayer d'entamer des dialogues dans le cadre de ce qu'ils appellent une « enquête ouvrière ». Il s'agit tout simplement d'essayer de se parler, et ça marche parfois : on découvre alors souvent un autre discours - moins convenu, plus global, moins « corporatiste ».

Rejeter le néo-avant-gardisme

Une autre difficulté fréquemment rencontrée, à l'intérieur d'interlutes cette fois, est le décalage entre une frange « radicalisée » - la « Totoland » (1), pour faire court - et une autre composée de gens, d'ailleurs souvent majoritaires, ne se situant ni dans le camp anar/radical ni dans celui de la social-démocratie.

Les premiers sont issus directement de plusieurs années de luttes, d'un milieu essentiellement étudiant puis précaire qui s'est radicalisé, et estiment (pour faire vite) qu'il n'est pas besoin de revendications. Ils ne se définissent plus comme étudiants,

(1) Tout en étant conscient qu'il est difficile de classer une mouvance de ce genre sous une seule appellation, et qu'en plus une de ses caractéristiques est le refus d'être classée, nous faisons allusion là à ce qui tourne autour de l'insurrectionnalisme, de l'Appel à L'insurrection qui vient. En tous les cas, pour une partie d'en elle, la lecture de la société repose davantage sur des fantasme que sur une réelle connaissance de la complexité du monde. (voir encart ci-contre)

chômeurs ou autre, et se sentent suffisamment nombreux pour pouvoir agir de manière autonome sans se poser la question du rapport avec celles et ceux qui n'ont pas encore suivi leur cheminement. L'idée, c'est que « les autres viendront avec nous s'ils le désirent ; sinon, tant pis ». Evidemment, cela a entraîné des situations pour le moins compliquées et parfois inacceptables.

On se rappelle l'exemple de Saint-Nazaire où, lors d'une manifestation contre la répression, le 19 mars, les affrontements ne furent pas une réaction collective face à la violence policière mais un choix déterminé et préparé de quelques dizaines de personnes que nous qualifions de « hors sol », et qui « évoquent une sorte de nouvelle avant-garde "armée" du prolétariat, qui importe sa bonne parole et sa violence exemplaires indépendamment des contextes locaux, au mépris, par méconnaissance ou par suffisance, des dynamiques et des luttes qui s'y déroulent » (voir <http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article543> et le débat qui a suivi).

À Toulouse, le 11 mars, c'est une auto-réduction qui tourne au vinaigre à la suite des agissements non décidés collectivement de cette mouvance. Un blessé grave et des arrestations. Après cela, interlute se prend une réputation d'« autonome » et une partie des participants désertent : celles et ceux qui y trouvaient un espace radical respirable qui ne soit ni syndicaliste ni insurrectionnaliste... et qui étaient parvenus à dessiner cet espace entre les deux.

À Grenoble aussi, on constate que cette mouvance a l'impression d'occuper une place de plus en plus importante, à tel point qu'interlute est estampillé là encore « toto-anar », si bien que des gens qui ne se considéraient pas comme aussi radicaux se sentent hors jeu, le disent ou s'en vont.

S'il convient de critiquer ces orientations et ces comportements en ce qu'ils ont de réellement avant-gardistes (alors que, théoriquement, les militants qui les pratiquent sont contre toute forme d'avant-gardisme), on doit aussi constater que l'émergence de cette mouvance est un signe d'élargissement de la politisation et de la radicalité lié aux mouvements de ces dernières années.

Aspects par conséquent positif, mais... à condition que cette radicalité ne laisse pas penser qu'elle est suffisamment ample et partagée pour exister de manière autonome, alors qu'en réalité elle ne l'est pas assez pour peser d'un poids significatif, et surtout dynamique, dans la société.

Dans le cas contraire, il y a tendance à s'isoler, volontairement parfois, jusqu'à friser l'élitisme, involontairement souvent, en imprimant son propre rythme et ses propres objectifs aux assemblées ou aux rassemblements.

Un besoin implicite de politique

La conclusion de tout ce qui précède peut paraître aux plus pessimistes sans

DES FANTASMES QUI NE CORRESPONDENT PAS À LA RÉALITÉ

C'est lors de la très grosse journée d'action du 20 mars que le numéro zéro de *Rebetiko (chants de la plèbe)* a été distribué. Ce jour-là, il y avait dans les rues des centaines de milliers de gens, voire des millions, dans toute la France, puissamment encadrés par les syndicats, en particulier la CGT. Or, que pouvait-on lire dans ce journal ?

Que « les formes du vieux mouvement ouvrier, dont les structures ont quasiment disparu (plus d'usines qui regroupent des milliers d'ouvriers, plus vraiment de syndicats capables de les mobiliser, vraiment plus de Parti communiste pour les représenter politiquement) » (« Pratiques du désordre » p. 6).

Dans le même article, distance est prise avec les analyses de classe : si les structures du vieux mouvement ouvrier ont disparu, il est des formes qui demeurent : grèves, sabotages, occupations, résistance au travail, affrontement avec les flics, « autant de pratiques qui, privées de la tutelle du mouvement ouvrier, ne sont plus assignables à une catégorie sociale et sont immédiatement appropriables par n'importe qui ».

Va pour le PC, on peut discuter pour l'analyse sur les usines, mais concernant les syndicats le jour était mal choisi pour s'exprimer ainsi : de journée d'action en journée d'action, ils ont fait la preuve de leur capacité mobilisatrice, et surtout d'encadrement en même temps que de nuisance ! En tout cas, toutes les forces qui auraient voulu s'opposer à eux et les voir débordés n'ont pas pu s'opposer à leur stratégie.

appel : les interlutes n'ont jamais été des lieux réellement d'échanges et de coordination des luttes, du moins des luttes les plus diverses. Jamais non plus, évidemment, ils n'ont permis que soit brisé le cycle infernal des journées d'action afin que nous ne soyons pas menés par le bout du nez et que nous puissions reprendre l'initiative. Mais ce n'est pas parce que cela n'a pas marché qu'il faut renoncer... tout cela est encore embryonnaire.

Et puis il y a, pensons-nous, une autre manière de voir les choses qui laisse, elle, place à un optimisme mesuré. C'est la multiplication des désirs de politique et dont, à notre avis, les interlutes furent un signe parmi d'autres.

Depuis 1995, dans les entreprises et à la suite d'échecs successifs, l'idée selon laquelle l'union, le « Tous ensemble », pouvait changer les choses n'a cessé de reculer. Ce cycle se termine, et, à force d'être devant un mur, pas mal de gens se tournent vers la nécessité de débouchés politiques. A partir de là, il y a plusieurs possibilités. La plus simple est de réduire le concept de débouché politique à la création d'organisations qui s'insèrent plus ou moins dans le jeu de la représentation électorale et parlementaire. C'est cette lecture qui domine, et qui explique un certain succès du NPA que nous avons tous constaté. Il ne sert pas à grand-chose de dire que le NPA ce ne sont pas des révolutionnaires, qu'ils trompent leur monde, etc. Ils sont simplement le fruit de leur temps et finalement, plutôt que de sombrer dans un désespoir inactif, il est sans doute préférable que ces militants aillent au NPA.

Mais on peut entendre autre chose par débouché politique : une volonté de réappropriation, mentale dans un premier temps, de tous les espaces qui nous sont enlevés les uns après les autres, et sur lesquels nous voulons arracher des possibilités de décision. Et le premier de ces espaces à reconquérir, c'est l'entreprise. L'entreprise, le lieu de pro-

Le lieu de production a toujours été exclu de l'Agora démocratique. Il faut y réintroduire le politique



duction, a toujours été le premier exclu de l' « agora démocratique » ; celui qui est mis hors jeu, celui que l'on ne discute pas, celui où on n'a pas le droit de « faire de la politique ». Dans l'entreprise, le salarié devient un mineur sans droit autre que de discuter le prix de sa force de travail (au mieux), comme un lycéen au collège. Pas de politique, dans un lieu qui se veut fermé aux influences extérieures, un lieu dit « neutre ». Faire pénétrer le politique dans l'entreprise, c'est oser la regarder autrement, comme une chose qui nous appartient, que l'on peut discuter, changer, autogérer si c'est nécessaire, détruire si c'est encore plus nécessaire, un lieu que l'on peut ouvrir et faire visiter à celles et ceux qui utilisent ce qui en sort. C'est exclure dans les têtes et dans l'appréhension de l'espace entreprise ses propriétaires et ses gérants. Il ne s'agit pas d'un simple « contrôle syndical » exercé par des bureaucrates que les salariés auraient mandatés pour presque toujours. Il ne s'agit pas non plus de l'esprit « SCOP » ou d'une pseudo-reprise d'entreprise par les

Le mouvement étudiant

La première remarque c'est qu'il a été très difficile de le nommer. Les années passées on disait « mouvement anti CPE », « anti LRU », etc. Bien sûr, il y avait des revendications, mais elles étaient floues et tout s'est passé comme si elle étaient un peu secondaires, comme un prétexte.

Le mouvement a pu paraître moins massif que les autres années (moins de grosses AG, moins de manifs), mais en même temps il était beaucoup plus politique et a duré beaucoup plus longtemps. Il s'est souvent articulé sur des luttes extérieures au monde universitaire, en se confrontant à d'autres terrains comme le soutien aux sans-papiers ou comme les journées anti OTAN à Strasbourg auxquelles de nombreuses AG appelèrent. Il faut aussi avoir un œil sur ce qui est a priori moins visible de l'extérieur, ce qui s'est passé dans les facs : pas mal de débat, des contre-cours, parfois une sorte d'université critique, où, comme à Toulouse des groupes se sont formés avec des profs pour réfléchir sur le rôle de l'université et du savoir.

Et de ce point de vue, les blocages ont pu être un frein au réinvestissement dans l'université à la réappropriation des lieux pour en faire autre chose. Ils étaient un enjeu symbolique du bras de fer avec les pouvoirs et avec les opposants au mouvement, et c'est pour ça qu'il fallait les appuyer et les voter, mais en même temps

ils fermaient des portes, dans tous les sens du terme.

A la fin du mouvement il y a eu le sentiment largement partagé par les étudiants que les profs avaient « trahi ». Une grande partie de ceux qui s'étaient lancés dans le refus de faire passer les examens l'on fait quand même, et cela laissera des traces profondes. Il est fort peu probable que le mouvement puisse repartir d'un commun accord et sensé !

Cela fait trois ans que chaque année il y a un mouvement fort et qu'ainsi à l'intérieur du système scolaire (surtout étudiants, mais aussi enseignants) s'est dégagé une génération de gens qui ont accumulé des expériences et qui se sont radicalisées. Le constat est qu'une partie de ces militants constituent une « mouvance » qui se sent suffisamment étoffée pour exister de manière plus ou moins autonome. Ces éléments plus radicalisés ont tendance à ne plus aller vers les autres et à ne plus se poser de problème d'extension du mouvement... On fait ce qu'on a à faire, les autres viendront ou pas. Cela a créé bien des conflits et des incompréhensions en approfondissant le fossé qui existait entre ces « radicaux » et les tendances plus « soc. Dem », syndicalistes. Du coup, celles et ceux qui ne se retrouvaient ni dans un camp ni dans l'autre et qui étaient probablement majoritaires, n'ont pas réussi à exister politiquement de manière autonome (nous verrons le même problème dans les interlutes), ils ont été capté par Sud et le NPA.

travailleurs ; il s'agit de considérer le lieu de production autrement que comme un simple élément pour fabriquer profits et salaires : comme un lieu où nous participons à un effort commun pour vivre.

Et ce qui est valable pour l'entreprise l'est aussi pour la ville, pour le territoire. Et d'une certaine manière, les collectifs qui ont fleuri sont à la confluence de l'entreprise et du territoire. Il est évident qu'il y a eu un décalage entre le discours initial et officiel, qui s'en tenait à la stricte définition du départ, et le désir implicite qui s'exprimait sans s'affirmer comme tel, celui d'exister politiquement sur une ville, sur un quartier, celui de se réapproprier des espaces et des paroles. Et c'est sans doute en prenant en considération ces besoins, qui sont certes ceux d'une minorité militante et plus ou moins politisée, que nous aurons des pistes pour que l'ouverture se fasse plus facilement et que les clivages « radicaux/pas radicaux » se dépassent.

Le scribe
A partir de discussions collectives

Une CGT discréditée, mais qui conserve tout son pouvoir de nuisance

Le prochain congrès de la CGT, le 49e, du 7 au 11 décembre, va entériner officiellement certains principes, abandonnés depuis longtemps dans les faits, mais qui existaient encore officiellement sur le papier. Et le premier d'entre eux, c'est la lutte des classes : J.-C. Le Duigou, l'homme qui monte dans l'appareil, a déclaré lors du meeting de rentrée en septembre 2008 que le syndicalisme de classe n'était plus d'actualité. Cette négation affirmée de l'antagonisme entre capital et travail va permettre à la fois un rapprochement, peut-être à terme formalisé, avec la CFDT et une meilleure intégration dans la Confédération européenne des syndicats (CES) à laquelle adhèrent déjà cinq confédérations française. Une CES qui prône le lobbying plutôt que la lutte, et qui se fixe comme objectif de promouvoir la productivité, la compétitivité et la croissance de l'Europe (tout un programme qu'apprécieront les populations du Sud et les écologistes !).

Un recentrage programmé...

La réunification à la française (CFDT-CGT) n'aura peut-être pas lieu structurellement, mais cela n'a aucune importance car elle est déjà installée dans les faits avec la mise en œuvre de la nouvelle orientation de la centrale de Thibault pour « développement humain et durable » ainsi que par la leçon tirée de la dernière année sociale, qui est parfaitement claire : « Il n'y aura pas de grève générale, le grand soir c'est dans les livres », déclarait Rahbi, du bureau confédéral, le 25 juillet.

Ce 49e congrès va entériner également des réformes de structure qui vont rogner encore davantage les possibilités d'autonomie des syndicats de base. Désormais, les cotisations seront directement versées par le syndicat, par l'intermédiaire d'un nouveau logiciel, à un organisme centralisé de la CGT qui se chargera du reversement aux différentes branches de la centrale (ce qu'auparavant le syndicat de base faisait directement). C'est cet organisme central, directement placé sous l'autorité de la direction confédérale, qui déterminera la proportion à reverser à chacun, et qui, par conséquent, pourra, quand il le veut, étrangler ou favoriser tel ou tel. Il aura pouvoir, par ailleurs, et par le biais de ce logiciel, de s'adresser directement à tous les syndiqués par-dessus leur syndicat de base. L'ordre pourra ainsi être rétabli plus facilement en cas de grincements dans les rouages, comme ceux que l'on a pu constater cet été !

C'est ainsi que Thibault ne s'est pas privé de rappeler, en de multiples occasions, que la section syndicale des Conti, dont le représentant, Xavier Mathieu, avait traité le secrétaire général de « canaille », n'était composée que d'une poignée de syndiqués... montrant par là même qu'il était en mesure de monter une section fantoche mieux disposée à son égard.

Nous entrons véritablement dans une nouvelle période puisque maintenant, depuis l'accord de représentativité signé entre la CGT, la CFDT et le Medef et conforté par la loi d'août 2008, les syndicats n'ont plus besoin de faire la course aux syndiqués pour prétendre être représentatifs. Nicole Notat avait déjà montré la voie il y a quelques années en affirmant que la CFDT n'avait pas besoin d'adhérents, seulement des voix aux élections professionnelles. La CGT la rejoint officiellement dans cette analyse, finalement bien adaptée à la situation d'un pays qui compte moins de 8 % de syndiqués, et à peine 3 % à la CGT ! Mais pour le cas où le nombre baisserait trop, la bourgeoisie a une solution de rechange, proposée par Segolène Royal : la retenue de la cotisation syndicale à la source.

Il ne manque pourtant pas d'oppositions à ce recentrage, qui se sont exprimées soit par le biais de courants très minoritaires, mais structurés, à l'intérieur de la confédération, soit par celui des nombreuses sections syndicales d'entreprise, particulière-

ment actives contre les fermetures, cette l'année. Mais les unes et les autres n'ont pas forcément le même sens, nous allons le voir.

... qui n'a rien à craindre des oppositions

Malheureusement, il est à parier que ces voix discordantes, qui se sont exprimées dans le salariat industriel, pour représentatives qu'elles soient d'un mécontentement de la base, ne pèseront d'aucun poids lors du congrès. Elles seront marginalisées, voire exclues sans problème.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une boule de cristal pour deviner ce qui va se passer.

Le recentrage, c'est se retrouver au « centre » du jeu syndical, de cette intersyndicale nationale que nous connaissons depuis près d'un an, et qui a su garder l'initiative pour faire naître puis entretenir le découragement d'une population salariale pourtant prête à descendre dans la rue. Le « centre » signifiant le point d'articulation, de jonction, de compromis entre tout ce petit monde des directions syndicales. Cela suppose donc un rapprochement avec l'autre grand syndicat qui compte dans ce pays : la CFDT. Le centre, c'est l'axe CGT-CFDT. Les six autres confédérations suivent. Fondamentalement parce qu'elles sont d'accord, et sans doute aussi parce que sans ou avec peu de moyens et de volonté de tracer une autre voie.

Il n'existe pas de courants importants pouvant infléchir cette tendance. D'autant que, parmi les voix discordantes internes dans la CGT (genre UD-Paris), on peut avoir de sérieux doutes sur le fait d'y déceler des orientations porteuses de modes de luttes auto-organisées ou des traces de transformation libertaire, et donc l'intérêt de les appuyer est très faible ! Autre exemple, celui de la métallurgie Pas-de-Calais qui, certes, rappelle les objectifs lutte de classe de la CGT à sa naissance en 1895, mais qui en date l'abandon seulement à cette année ! N'oublions pas que le Nord - Pas-de-Calais est aussi l'une des places fortes de l'opposition stalinienne dans le PC ! Pas de trace ici d'orientation révolutionnaire.

Des initiatives et les lettres à la direction, des réunions de collectifs « Tous ensemble » (comme à Lyon), il y en a eu aussi de plus intéressantes, et qui peuvent

RASSEMBLEMENT DES ENTREPRISES EN LUTTE

Tous ensemble le 17 septembre devant la Bourse de Paris contre les licenciements et la répression anti-ouvrière et anti-syndicale

Le Front Syndical de Classe soutient et appelle à participer à la journée d'action du 17 septembre décidée par de nombreux secteurs et entreprises en lutte à l'initiative de la CGT Goodyear Amiens Nord.

Les CONTIS, MOLEX, CATERPILLAR, PHILIPS, VALEO, THOMSON, MICHELIN, RENAULT, PEUGEOT, et bien d'autres encore des filières chimie, caoutchouc et métallurgie, d'autres branches se préparent aussi pour cette journée.

Cette journée sera un moment important pour affirmer la solidarité des luttes et des intérêts de classe ouvrière ainsi que la solidarité de classe contre la répression patronale et étatique qui frappe tant de travailleurs, à commencer par les CONTIS scandaleusement condamnés par une justice aux ordres.

Le 17 septembre constitue la véritable rentrée sociale dans notre pays, organisée par la base en lutte, qui peut créer une dynamique et favoriser d'autres mobilisations public/privé sur l'emploi, la réindustrialisation du pays, mais aussi les retraites, la protection sociale, les services publics...

Le 17 SEPTEMBRE, face au Palais des monopoles capitalistes, donnons tous ensemble le coup d'envoi d'une mobilisation globale.

LE RETOUR DES MÉTHODES STALINIENNES ET DES SO MUSCLÉS

Ces dernières années la CGT s'est considérablement crispée et est intervenu à plusieurs reprises avec ses SO comme aux plus belles heures du stalinisme. On se rappelle le 22 mai 88 à Nantes lors de la journée interprofessionnelle pour les retraites, où le SO vire un cortège de jeunes pour le remplacer par d'autres jeunes plus présentable de la JC. Et puis ce même 22 mai à Paris le SO agresse un rassemblement de sans-papiers devant la Bourse du travail qu'ils occupaient... quelques mètres plus loin, pourtant une banderole de l'organisation syndicale appelait à soutenir les ... sans papiers.

Et puis, bien sur l'ignominie à son comble le 24 juin 09 lorsque qu'une quarantaine de membres du SO de la CGT évacue par la force cette même bourse du travail. « Les syndicats CGT de Paris ont contribué à mettre un terme à l'occupation. » Avec le soutien de la CFDT, on l'a moins dit.

donner l'impression que ça va bouger au prochain congrès... Mais il n'en est rien, tout est plié.

La direction a montré quand même, par quelques exemples, que, si besoin est, elle a la capacité de sévir et de rétablir l'ordre. On peut citer l'offensive menée par les instances dirigeantes contre cette métallurgie Nord - Pas-de-Calais, ou bien la tentative d'exclusion du syndicat forclum Rhône-Alpes (110 adhérents), parce qu'il refusait la politique de collaboration de classe des permanents fédéraux.

Les travailleurs sont globalement sur le reculoir

Il faut garder à l'esprit qu'en plus de l'affaiblissement généralisé du syndicalisme et de sa tendance naturelle à l'intégration les courants militants, ce qu'ils font, ce qu'ils sont prêts à faire (c'est aussi une question d'« imaginaire ») sont aussi le produit d'une situation, d'un contexte. Et le contexte présent n'est pas à la radicalisation. En interne, le conformisme et le patriotisme d'organisation sont déjà de puissants facteurs de normalisation. Plus globalement, le discours de la « crise » fait peur. C'est sa fonction principale. La peur et la menace qu'elle contient ont toujours mieux discipliné les populations que n'importe quel autre message.

Et là, il ne faut pas se tromper d'analyse ni de période. Il n'y a pas aujourd'hui d'un côté des directions syndicales « molles » et de l'autre une base « radicale », prête à tout, à déborder, à en découdre, etc. N'en revenons pas à des analyses simplistes en termes de « directions traîtres ». Ici ou là, il y a bien des énervements (séquestrations, menaces de sabotages...), mais globalement les travailleurs sont sur la défensive et même sur le reculoir.

Les travailleurs se font virer après des années et des années de boîte, et aujourd'hui les « accompagnements sociaux » aux licenciements (qui étaient des « amortisseurs » dans le langage convenu) sont bien moindres que dans les années 80-90, et l'âge de la retraite s'est allongé (plus de plans sociaux avec préretraites à 53 ans !).

Revendiquer 30 000 euros, comme chez Fabris à Châtelleraut, ça représente deux ans de salaire seulement - et ils n'en obtiennent même pas un, malgré les bouteilles de gaz ! Il n'y a pas si longtemps, ce qui était réclamé en pareil cas, c'était cinq ans de salaire ! On voit le recul ! Et plus encore si on prend l'exemple des ouvriers de La Chiers (dans les Ardennes) qui, pendant sept ans, ont touché l'intégralité de leur salaire avec le droit de refuser un reclassement.

Cela fait bientôt trente ans que les travailleurs sont sur la défensive, depuis la fin des Trente Glorieuses (vers 1977-1979). Le nouveau schéma de l'expansion capitaliste (des richesses et des profits) s'est fait sous le régime d'une crise/restructuration permanente pour les salariés (intérimaires, externalisation/sous-traitance, robotisation, management par objectifs, délocalisations, temps partiels, etc.). Par ailleurs, les grandes bagarres générales sur le salariat (les retraites) ont été perdues, et aujourd'hui plus personne ne conteste l'allongement continu des années de travail et de cotisation.

Les oppositions qui se fixeraient comme objectif de s'organiser en tendances pour modifier les positions de l'appareil lors des congrès ou d'autres instances paraissent vouées à l'échec. Il ne faudrait pas que se rejoue avec la CGT ce qui s'est joué vainement avec la CFDT dans l'après-68, un épuisement de vagues successives de militants échouant à contrecarrer les différentes étapes du recentrage. Tout simplement



parce que les orientations prises par les syndicats ne sont pas liées aux décisions de leurs dirigeants, mais à l'existence même de ce syndicalisme dans le rapport entre le capital et le travail. Les orientations prises par la CFDT, puis par la CGT, comme toujours dans l'histoire du syndicalisme depuis la fin de la Première Guerre mondiale, ont toujours été plus ou moins les meilleures (ou du moins conformes) en fonction de l'objectif numéro un : préserver la structure et les intérêts des bureaucrates permanents en continuant à jouer ce rôle de tampon entre les salariés et les patrons. L'évolution du syndicalisme ne dépend que très peu des décisions des dirigeants, ni même de la base, mais beaucoup de l'évolution structurelle et des besoins du système qui nous régit. Un syndicalisme qui « accompagne » le développement capitaliste.

L'espoir réside dans des pratiques de débordement plutôt que dans des stratégies d'appareil

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas être syndiqué ni participer à une section de base. Mais pour faire autre chose que se battre dans de vaines batailles d'appareil. Et, à ce propos, on constate que de plus en plus de sections dissidentes se situent sur un terrain différent. Elles semblent ne rien espérer du congrès et être peu décidées, même, à y intervenir vraiment. Comme celles, guère nombreuses encore, qui se sont prononcées ouvertement contre l'évacuation de la Bourse du travail de Paris occupée par des sans-papiers, ou contre la tactique des « journées d'action ». Cela peut être compris comme une stratégie de débordement vers la création, surtout en temps de lutte, de structures horizontales dans la boîte, dans une ville.

Après l'appel des New Fabris de Châtelleraut, fin juillet, qui avaient lancé l'idée d'un « collectif contre les patrons voyous et licenciés », une petite centaine de personnes, dont des délégations d'une dizaine de boîtes en lutte contre les licenciements, se sont retrouvées à l'initiative de la CGT-Ford à Blanquefort le 7 septembre. Parmi les présents : Ford Valence (Etat espagnol), Freescale Toulouse, New Fabris Châtelleraut, Goodyear Amiens, Renault Cléon, PSA Mulhouse, Cédanèse Pau, Fumel D ; et d'autres qui s'étaient excusés...

Un premier constat, largement partagé, s'est imposé immédiatement : l'isolement et les luttes boîte par boîte conduisent à se faire laminer les uns après les autres. Fatigués d'attendre après les directions confédérales, les travailleurs en lutte ne doivent plus attendre pour prendre leurs affaires en main et tenter de se coordonner.

Coordonner les luttes, créer des liens...



Ne pas se faire matraquer boîte par boîte... bosser ensemble, tel était le leitmotiv de toutes les interventions en ce 7 septembre.

C'est de cette réunion qu'est sorti l'appel (voir encart) à un rassemblement à la Bourse de Paris (Palais Brongnard). Des dizaines d'autres sections syndicales s'y sont jointes ou l'on soutenu : Renault-Cléon, Renault-Douais, SKF à Fontenay-le-Comte, etc., et même de FO et de la CFDT.

Si, au départ, elle fut décidée par la branche caoutchouc de la chimie et la branche automobile de la métallurgie, suite à l'appel des New Fabris (Châtelleraut) et à la réunion du 5 septembre à Blanquefort, brefs par les « Tous ensemble », la confédération a pris le train en marche en lançant un appel de toute la chimie et de toute la métallurgie afin de tenter de remettre la journée dans les rails des orientations décidées pour le prochain congrès, et de « préparer » la journée du 22 octobre prévue sur la défense de l'emploi (« une politique

industrielle ambitieuse, créatrice d'emplois et de progrès social »), « pour une politique industrielle durable ».

Eh bien, la récupération n'a pas pu se faire comme elle l'entendait !

Une bonne partie des 4 000 à 5 000 manifestants venus d'un peu partout ne se sont pas laissés faire. Lorsque les dirigeants fédéraux ont tenté de prendre la parole, plus de la moitié des manifestants se sont déplacés de quelques dizaines de mètres, vers une autre prise de parole, celle de la métallurgie Nord - Pas-de-Calais. Des manifestants s'engouffrent dans le Palais Brongniard au nez et à la barbe des dirigeants fédéraux. Enfin, à la sortie, la prise de parole est faite par les délégués de Goodyear et de Continental, et non par les dirigeants fédéraux !

Face à cette mutation assumée de la CGT, deux comportements opposés sont à éviter : Considérer cette évolution comme catastrophique (comme les oppositionnels de l'intérieur) ou la considérer comme salutaire et libératrice (comme les tenants de la politique du pire, qui voient dans chaque recul une raison supplémentaire d'espérer). Non ! Les coups sur la tête et le désespoir ne sont jamais porteurs de grandes et belles choses ! Les raisons de conserver un certain optimisme sont donc ailleurs que dans la constitution d'oppositions syndicales ou dans l'attente du déclenchement de révoltes étincelantes. Elles résident, pensons-nous, dans l'élargissement d'espaces (comme ceux dont nous avons parlé dans l'article précédent) permettant la communication entre différents secteurs. Espaces idéologiques comme la nécessaire réintroduction du politique (voir ce numéro page 25) ; espaces territoriaux que sont un quartier, une ville, une région. Les interluttes ne sont-ils pas finalement principalement liés à une frange du salariat public et au monde étudiant ? Les rencontres comme celle de Blanquefort ne sont-elles pas plutôt représentatives d'un salariat industriel ? Œuvrer à désenclaver ces deux pôles (chacun très minoritaire dans son secteur, il faut le garder à l'esprit) est probablement ce que redoutent le plus le pouvoir et les syndicats.

LA STRATÉGIE DE LA CGT, L'EXEMPLE DE RENAULT

150 000 emplois supprimés dans la filière, 9000 chez Renault

Si on prend l'exemple de l'automobile la stratégie de la commission exécutive de la CGT a mené une politique consistant à mener des batailles au niveau « décentralisé », région par région, alors que l'enjeu est national et international au prétexte de réclamer le contrôle à la base des fonds alloués à l'emploi. Or les responsables CGT à ce niveau ne sont pas seulement des siaux démocrate, ce sont aussi et surtout des bureaucrates qui n'ont plus rien à voir avec les ouvriers et qui ont toujours été formés à s'en remettre aux technocrates pour tout ce qui regarde la gestion économique. Et face à la complexité des questions économiques, il n'ont aucun sens critique, aucune autonomie vis-à-vis des grands centres de décisions économiques. Le « tous ensemble », n'a pour eux aucun sens, pas parce que ce sont des traîtres, mais parce que structurellement ils sont dans le camps du pouvoir. Et ce sont eux qui trouveront de l'emploi dans les grands projets de réunification syndicale prévus par l'Europe.



MARRE DE SE FAIRE BALADER !

Les manifestations à répétition ont pour principal effet de laisser les mains libres au gouvernement pour réprimer l'une après l'autre les luttes combattives entre deux temps forts. Les journées d'action saute-mouton de janvier à juin nous l'ont bien montré en orchestrant progressivement la démobilitation.

Les camarades de Guadeloupe, en revanche, nous ont montré que pour gagner, ou du moins pour cesser de perdre, une lutte déterminée, longue et dépassant les cadres traditionnels des organisations syndicales est nécessaire.

Seule une grève générale unifiant les luttes politiques et sociales de toute la population – à travers des débrayages, des occupations, des blocages, des destructions ou encore l'appropriation des outils de production – peut créer le rapport de forces capable de mettre à mal les maîtres du jeu. Il faut rompre avec le jeu de dupes des négociations entre « partenaires » sociaux : non seulement le pouvoir n'a pas peur, mais encore il ne nous cède rien ! Qui prétend le contraire pratique la démagogie, et crée de l'illusion pour masquer l'impuissance à satisfaire les revendications et changer la donne.

Alors que le capital nous dépossède constamment de nos droits et de nos vies, posons collectivement la question de la dépossession des possédants.



L'ETAT NOUS MÈNE UNE GUERRE DE CLASSE

Tous les secteurs d'activité – production, commerce, services publics, éducation, agriculture... – sont traversés par des luttes qui ne débouchent que sur des défaites ou des miettes présentées comme des victoires.

Les faux reculs de l'Etat, comme sur la réforme des lycées, masquent mal les avancées du MEDEF dans la guerre de classe qu'il nous mène sans relâche : augmentation du temps de travail, de la précarité et de la flexibilité, limitation des droits sociaux, délocalisation des emplois et licenciements dans le privé qu'accompagnent les suppressions de postes dans la fonction publique... et, pour tous et toutes, développement d'un arsenal juridique et policier qui réprime toute contestation afin de nous contraindre à la résignation.

L'Etat nous balade également en noyant la contestation sous un flot de sujets secondaires : crédits d'impôt par-ci, allègements par-là, vaccins par millions, « moralisation » du capitalisme, burka, etc., le tout pour ne pas parler du reste...



A L'ABORDAGE !

Ne laissons plus personne négocier à notre place : dans chaque secteur, retrouvons-nous pour agir, rompons avec les revendications particulières et isolées ; regroupons-nous à l'échelle des quartiers, des villes, des régions pour construire des structures interluttes visant à une solidarité concrète et active contre les dirigeants et les exploitants.

Prenez nos affaires en main dans l'intérêt commun. Occupons usines, commerces, universités, rues, pour une lutte longue et déterminée. Organisons la production et le ravitaillement pour nous permettre de tenir le temps nécessaire au renversement de l'ordre existant.

Par l'affirmation de nos désirs et de nos besoins, trouvons à nous entendre sur une production socialement utile, et les moyens d'y parvenir.

Nous n'avons à perdre que le peu qu'on nous laisse, ou alors un monde à gagner. Après cette manif, n'attendons pas la prochaine...

NE NOUS LAISSONS PAS DISPENSER.



LES SYNDICATS NOUS MÈNENT EN BATEAU, NE SOYONS PLUS MATELOTS...

L'expérience des dernières années nous a montré que le front syndical construit sur une unité de façade, autour de principes vagues tels que la défense de l'emploi ou du pouvoir d'achat, ne vise qu'à canaliser les énergies collectives pour éviter qu'elles ne débouchent sur des conflits sociaux plus larges.

OFFENSIVE LIBERTAIRE ET SOCIALE

c/o Mille bâbord
61 rue consolat • 13001 Marseille
ols@no-log.org
<http://offensive.samizdat.net>

ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

c/o Le chat noir
BP 1213 • 51058 Reims cedex
ocl libertaire@hotmail.com
<http://ocl libertaire.free.fr>

Brèves
**Brèves
Brèves
Brèves**

Grève du lait : « On ne veut pas crever la bouche ouverte »

70% des exploitations de vaches laitières ont disparu en France depuis 1984, passant de 385 000 à 97 000 en 2006. Selon l'INSEE, le prix aux producteurs a baissé de 17%, tandis que le coût de production augmentait de 25% et que le coût pour les consommateurs augmentait de 12%. Les producteurs sont en grève depuis le 10 septembre, à l'appel de l'association des producteurs de lait indépendants (APLI) et l'Organisation des producteurs de lait (OPL), relayé par le syndicat européen European milk board (EMB), qui représente 100.000 producteurs dans 14 pays. « Actuellement, le prix du lait est à moins de 280 euros la tonne (c'est le prix le plus

élevé en Europe), et on s'achemine vers une chute à 200 euros la tonne pour début 2010, alors que le coût de production se situe entre 280 et 330 euros la tonne sans la rémunération de l'éleveur », explique un représentant de l'ApLi. « On demande tout de suite de passer à 350 euros la tonne et 400 euros par la suite. Si on considère que le Smic horaire représente 90 euros à la tonne, ce n'est pas excessif ». Cette grève du lait s'est étendue dans plusieurs états européens, dont la Suisse.

Si la plupart des producteurs à la base de cette grève du lait appartiennent à des syndicats minoritaires, ils ont été rejoints par de nombreux membres des syndicats majoritaires, syndicats qui ont signé les derniers accords sur les prix de la tonne de lait et qui s'op-

posent à la grève du lait. Syndicats qui ont tout fait pour minimiser le nombre de grévistes (qui atteint à ce jour 50 % dans certains départements). Des dizaines millions de litres de lait ont été répandus un peu partout en France et en Europe. Des distributions gratuites de lait ont lieu, mais sont encore peu nombreuses.

Si les premiers grévistes sont de petits producteurs qui ne veulent pas crever la bouche ouverte, ils ont été rejoints par des plus gros, productivistes, qui ont racheté les quotas des exploitants qui ont disparu ces 25 dernières années. Et on nous a fait croire il y a une paire d'années qu'il y avait au niveau mondial un manque cruel de lait... Les quotas laitiers devraient disparaître en Europe à l'horizon 2015.

A propos du camp "No Border" de Calais

Du 23 au 29 juin 2009 s'est tenu à Calais un rassemblement se voulant en prise directe avec la réalité endurée par les sans-papiers cherchant à gagner la Grande-Bretagne. Une semaine durant, quelque trois cents personnes ont tenté en lien avec le réseau « No Border » d'informer, de nouer des contacts, et parfois de se dresser face à la répression qui s'abat au quotidien sur les immigré-e-s. Ayant oscillé entre participation à et retrait de ce projet, nous revenons aujourd'hui sur les quelques points qui, dès le départ, nous ont semblé en fixer les limites.



Lorsqu'en novembre 2008 les Etats français et anglais échouent devant la CEDH à expulser par un vol commun des afghans sur Kaboul, ils se heurtent sur le terrain à une forte mobilisation. Des contacts se nouent alors autour du CRA de Coquelles où sont détenus les afghans bientôt relâchés. De cette collaboration entre militants français, anglais et belges germera l'attente d'une intervention qui dépasserait enfin le cadre humanitaire stricto sensu sur lequel se polarisent les associations locales. L'intention se veut donc politique et revendique "la liberté de circulation pour les personnes, la fin des frontières et des contrôles migratoires". Au demeurant, les promoteurs ont une idée assez précise des moyens à mettre en oeuvre afin d'y parvenir. Il s'agirait avant tout d'organiser un camp labellisé et auto-géré, implanté en périphérie de la ville.

L'objet du camp... le camp lui-même

Rapidement, l'objet du camp deviendra le camp en lui-même. Au détriment d'ailleurs de tout débat sur le sens de sa tenue quinze ans après l'arrivée des premiers migrants sur les côtes de la Manche. A ce titre, on peut s'interroger sur les délais extrêmement serrés, quelques mois à peine, que s'étaient fixés les organisateurs afin de tenir le calendrier. De fait, contraints par l'urgence matérielle, le politique fut évacué dès le départ des discussions. L'architecture et la logis-

tique s'imposèrent comme priorités. Il est ainsi impossible de trouver un compte rendu qui fasse état d'une approche politique comparée de la question à l'échelon local et avant tout international. A notre connaissance, les seuls bilans publiés après coup ne mentionnent que les points forts ou faibles en rapport avec l'activité quotidienne au sein du lieu*. Comme souvent à l'issue de ces rassemblements, on évalue en priorité le rapport des groupes entre eux en relation avec les impératifs de la vie en collectivité. L'autre ligne de partage concerne essentiellement la stratégie à adopter face à l'action policière. Forcément offensive pour les uns, naturellement pacifiste pour les autres. Mais cette fois les opportunités de ressasser le vieux "vrai/faux" débat ne se présenteront pas. Le quadrillage policier confinerait durant la semaine les participants aux limites du camp. Toute sortie en groupe se révélerait impossible, toute tentative d'action collective se verra immédiatement réprimée.

Quand l'activisme tourne court

Neutralisés sur place, il ne restait aux participants qu'à patienter jusqu'à la manifestation, autorisée celle-là, en fin de semaine. Une moindre consolation. Certes il y eut bien l'action réussie au CRA de Lesquin, car délocalisée à 120 kilomètres à l'est de Calais. Maintenant on ne peut que s'interroger sur les choix retenus par les organisateurs. Que l'on néglige volontairement les débats de fond afin de rassembler largement est déjà discutable sur le principe. Que l'on dévalue la réalité du terrain sur lequel on entend porter l'action l'est tout autant, si ce n'est davantage.

Depuis plusieurs années, Calais et sa périphérie sont l'objet d'une occupation policière et parfois militaire permanente. La côte, la ville et l'arrière pays sont les lieux d'arrestations et de violences ininterrompues de jour comme de nuit. S'y concentrent en regard de l'activité Trans-Manche par mer et par tunnel un arsenal sécuritaire propre-

ment délirant évoqué à plusieurs reprises dans les colonnes de Courant alternatif. Renforcer le dispositif en place en temps ordinaires afin d'enserrer quelques centaines de manifestants ne fut donc qu'une formalité pour l'Etat. A fortiori après l'incendie médiatique allumé à Strasbourg lors du contre-sommet de l'Otan et dans un contexte social incertain. Or, si l'on admet, à quelques exceptions près, le manque d'ancrage des militants dans cette histoire migratoire "particulière" autant que dans la réalité sociale et politique locale, si l'on reconnaît le caractère éphémère de l'initiative, on saisit comment la presse locale a réussi aussi aisément à construire et alimenter la peur bien avant l'arrivée des premiers campeurs.

Une presse locale...

La presse nationale a tu l'événement. A peine quelques lignes dans un ou deux titres du matin. Il en fut autrement avec les presses régionale et locale qui savonnèrent grassement la planche préparée par la sous-préfecture et la mairie UMP. C'est sans doute sous cet angle que l'on peut le mieux saisir la distance qui a séparé la détermination affichée par "Les No Border" comme les baptisèrent les journalistes et la réalité calaisienne. Rien n'étonne moins que la prose de "La voix du Nord" ou de "Nord Littoral", quand bien même l'accès du camp leur fut interdit, ce qui est heureux. Ce qui surprend, c'est la position des militants en regard de la campagne de criminalisation qu'ils ont subie. Leur obstination à démentir les accusations portées par ces journalistes les a cantonnés dans une posture défensive et sans doute paralysante. Certainement parce que l'influence de cette presse dans une ville moyenne comme Calais n'a pas été estimée à sa vraie mesure. En raison peut-être de la place qu'occupent aujourd'hui les outils de communication virtuelle au sein des sphères militantes et de la manière dont ils déforment notre approche du monde réel.

... à la toxicité sous-estimée

En règle générale, les éditions locales et régionales se portent mieux que les quotidiens nationaux. La proximité des nouvelles qu'elles colportent leur ouvrent encore aujourd'hui la porte de nombre de foyers. A l'heure du "haut débit" leur ton immuable et soporatif façonne toujours l'opinion. C'est bien entendu dans leurs colonnes que furent annoncés à la population calaisienne l'annulation des fêtes publiques et des kermesses scolaires, la fermeture des magasins

et des centres commerciaux, le bouclage de plusieurs axes de circulation et le quadrillage policier. En réponse à l'orchestration de la psychose, les militants révoltés tentèrent de donner des gages de bonnes intentions. Se privant par la même occasion d'une critique en lien avec le terrain social local. La "Voix du Nord" pour ne citer qu'elle n'est pourtant pas à son coup d'essai en la matière. Il eut été piquant, par exemple, de remémorer en réponse à la calomnie la responsabilité que porte ce titre dans le fiasco judiciaire que fut "l'affaire d'Outreau". Une sordide offensive de la presse bourgeoise menée elle aussi tambour battant...

Au final

La manifestation de la fin de semaine se déroula aux marges de la ville et réunit entre 2 et 3000 personnes. Comme il a été dit et répété, le dispositif policier était impressionnant au point d'imposer sans résistance la fouille de tout un chacun sortant du camp et désirant rejoindre le cortège.



Que retenir d'autre, si ce n'est malgré tout les contacts établis tant avec les sans papiers qu'avec les habitants du quartier populaire jouxtant le campement.

Sur le principe, l'objectif de "créer l'événement" fut atteint. Sur le fond, peu ou pas de réflexion collective, une approche formelle et abstraite de la question, en dehors des rapports de classes et au profit d'un huma-

nisme pourtant si décrié lorsqu'il est porté par les associations calaisiennes.

On peut ainsi regretter que malgré la présence de camarades anglais ne fût saisie l'occasion de comprendre le sens réel des grèves sauvages de la raffinerie de Lindsey où l'on entendit réclamer entre autre «des jobs anglais pour les ouvriers anglais». On était pourtant là au coeur du sujet.

Depuis, le ministre Besson a commandé la destruction des squats, camps ou refuges des vietnamiens, palestiniens, afghans, irakiens, érythréens ... non sans avoir au préalable "ouvert la frontière" afin de ne rafler que ceux qui restaient. Comme après chaque annonce, et avant la suivante...

Xavier Boulogne-sur-Mer, le 22/09/2009

Récits et analyse du camp No border- Aux frontières du réel. <http://lille.indymedia.org/article16998.html> Premier point de vue rétrospectif sur le camp No Border. in : <http://lille.indymedia.org/article16889.html>

Souscription pour Courant Alternatif

C'est reculer que d'être stationnaires

Nous avons besoin d'argent !

Le dernier appel-souscription pour soutenir Courant Alternatif datait de 1992 (?). Il s'agissait de fournir un coup de pouce financier pour permettre au mensuel d'être distribué par les NMPP.

Le pari a été tenu puisque ce mensuel communiste libertaire est toujours présent dans 170 points de vente (très mal répartis, certes).

Bien sûr, le résultat n'est pas miraculeux (200 exemplaires vendus en moyenne chaque mois), mais le maintien de ces ventes s'avère indispensable pour faire connaître le journal au-delà des sphères militantes.

Or, la diffusion NMPP coûte de plus en plus cher, l'entreprise n'ayant que faire des petits journaux. Elle nous amène à payer toujours plus pour « bénéficier » de ses services (gestion des retours et des invendus... et maintenant inscription quasi obligatoire sur un site de lecture en ligne... quelques centaines d'euros !)

Par ailleurs, nous avons dû souscrire à un service spécial J+1 auprès de La Poste afin que les abonnés reçoivent au plus vite leur exemplaire, ce qui n'était pas le cas (souvent 10 à 15 jours de retard ! au tarif « normal » supposé être J+3)... encore quelques centaines d'euros.

Enfin, signalons que le fonctionnement rotatif de la confection du journal (une réunion par mois dans une ville différente) nous coûte aussi de l'argent en déplacements. Pas question de revenir dessus, ce fonctionnement est constitutif de notre identité et de notre projet politique et ne saurait être remplacé par une équipe fixe ni par des réunions virtuelles. Nous tenons à la décentralisation et aux rapports directs d'autant que ces commissions journal sont l'occasion de faire connaissance avec des camarades qui ne sont pas à l'OCL, puisqu'elles sont ouvertes. Cet accroissement des coûts se produit au moment où **nous avons décidé d'augmenter encore la pagination de Courant Alternatif**. L'an passé il était passé de 24 à 28 pages (36 pour le numéro d'été), cette année nous comptons le fixer à 32 pages. Cela nous paraît une nécessité compte tenu de l'évolution du mensuel **dont beaucoup estiment que c'est un bon journal libertaire**.

Cela permettrait

- de passer **des articles plus longs** (théoriques ou descriptifs d'une lutte où d'une situation) sans déséquilibrer le journal.
- de faire une **place plus grande au courrier** (comme nous avons commencé à le faire avec le « courrier du web ») et plus largement à des **lecteurs-lectrices souhaitant être « correspondants » occasionnels ou réguliers (n'hésitez pas à franchir le pas !)**
- de multiplier ainsi les articles plus courts descriptifs d'une lutte ou d'une situation particulière.

Nous avons estimé que cela était tout à fait réaliste, n'ayant aucun mal à « remplir » le canard en passant de 24 à 28 pages et étant souvent obligés de « tasser » ou de reporter. Cette amélioration du journal nous la concevons avec celle du site de l'OCL qu lui, heureusement, une fois n'est pas coutume, ne nous coûte pas d'argent, seulement du temps. Enfin, dernier point : le relatif intérêt croissant que suscitent les rencontres libertaires organisées conjointement depuis 4 ans avec l'OLS nous ont amenés à réaliser des aménagements coûteux pour accueillir plus confortablement davantage de personnes : agrandissement de la surface habitable couverte, réfection des sanitaires et de la plomberie, aménagement d'une cuisine digne de ce nom et matériel adéquat... bref encore 6 à 7000 euros pris sur les bénéfices du camping de ces dernières années et qui servaient avant à améliorer Courant Alternatif. Telles sont les raisons pour lesquelles **nous faisons appel à vous pour permettre que ces projets d'amélioration du journal et du lieu des rencontres se financent**. Quelques milliers d'euros nous permettraient de voir sereinement l'avenir.

Mais ce n'est pas seulement une question de sous : il y a plusieurs autres manières de participer à cet effort : proposer des articles, participer aux débats, donner des coups de main et, **pourquoi pas, adhérer à l'OCL** (un bruit court que nous sommes réticents à faire de nouveaux adhérents... Laissez dire !). Et, bien entendu, **vous abonner, vous réabonner, abonner des amis**, nous envoyer des adresses pour que nous puissions faire connaître CA en envoyant des exemplaires gratuits.

Pour aider "CA", envoyez vos chèques à
l'ordre de "La Galère"
OCL/Eggregore, BP 1213
51058 Reims cedex

Les nouvelles de l'été pour Yvan Colonna



« **Le Procès Colonna : la justice antiterroriste dans l'impasse** »

Sous ce titre est paru en juin le rapport rendu par la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) sur le procès du militant corse accusé d'avoir tué le préfet Erignac en 1998 et qui, dans le cadre de la législation anti-terroriste, a été condamné à perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans le 27 mars dernier. La FIDH y dénonce une fois de plus cette législation : en autorisant des poursuites pour « participation à une association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme », elle permet d'incriminer des intentions et non des actes ; la garde à vue peut atteindre 96 heures, l'avocat n'intervenant qu'à la 72e heure ; les juges d'instruction spécialisés instruisent plus à charge qu'à décharge ; aucun membre de la cour d'assises, composée de magistrats choisis par le président de la cour d'appel, ne peut être récusé ; cette cour statue à la majorité simple par un arrêt non motivé en se fondant exclusivement sur l'intime conviction... Les poursuites diligentées contre Colonna ont illustré les dérives qu'autorise une telle législation, constate la FIDH : compétition entre les différents services de police – gendarmerie, police judiciaire, DNAT – avec même une enquête personnelle décidée par un préfet (Bonnet) en dehors de tout cadre légal ; mise en cause de Colonna, par les membres du « commando Erignac », obtenue au cours de gardes à vue dans des

conditions que conteste la défense et ayant fait l'objet de rétractations ultérieures ; absence de reconstitution des faits sur le lieu du crime, etc.

En outre, plusieurs incidents ont permis de mettre en doute le caractère équitable du procès, comme la non-communication de certains documents par le président aux parties ou le refus par la cour d'ordonner la reconstitution des faits que redemandait l'accusé. Déduisant de ces éléments que la cour n'était pas impartiale, Colonna a finalement choisi de quitter l'audience et de récuser ses avocats, ce qui a eu pour conséquence de déséquilibrer le déroulement du procès de manière radicale – d'autant que l'accusé avait été désigné comme coupable dès son arrestation par le ministre de l'Intérieur Sarkozy devenu depuis président de la République.

« Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le système de défense choisi par l'accusé, ni sur sa culpabilité, estime la FIDH. Mais on se doit de constater que le déroulement du procès est l'illustration de l'impasse où se trouve la justice lors de l'application de toute législation d'exception, spécialement eu égard aux exigences de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme, qui mentionne que toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement par un tribunal indépendant et impartial dans le respect de l'égalité entre l'accusation et la défense. Ce procès soulève une fois de plus la question du maintien de cette justice d'exception. »

Soutien inconditionnel des bâtonniers aux avocats d'Yvan Colonna

Le procureur général de Bastia Paul Michel a saisi le 12 juin les bâtonniers de Bastia et d'Ajaccio afin de savoir « s'ils comptaient engager une enquête déontologique sur les manquements à caractère disciplinaire émanant de Mes Gilles Simeoni et Antoine Sollacaro » – ceux-ci ayant refusé d'être commis d'office lorsque leur client a décidé de quitter l'audience au cours de son procès en appel. Or, ces bâtonniers ont tous deux annoncé publiquement non seulement qu'ils étaient « entièrement solidaires » des avocats mais encore qu'ils n'entameraient aucune poursuite contre eux. « Un avocat ne peut devenir l'alibi que l'accusé récuse », a déclaré le bâtonnier Maurel de Bastia : en commettant d'office l'avocat Simeoni que l'accusé venait de récuser, le président de la cour d'assises spéciale n'a pas permis à celui-ci de se défendre lui-même ou de choisir son avocat comme le stipule l'article 6 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme. « Yvan Colonna et ses défenseurs, par leur absence, ont voulu manifester leur indignation sur le déroulement du procès. C'était leur droit. » Le bâtonnier Gatti d'Ajaccio a renchéri : « Dans le contexte du procès et au vu des éléments qui m'ont été transmis par le parquet général, je considère que les avocats d'Yvan Colonna ont effectué leur travail dans le respect de leur métier de défenseur. Dans l'hypothèse où des poursuites seraient diligentées, j'estime qu'elles pourraient nuire aux relations entre les barreaux et les magistrats. » Menacé de sanctions pour avoir dit ironiquement lors du procès : « Je vais prendre le maquis en Birmanie », Sollacaro précise quant à lui : « Je souhaiterais que le parquet nous poursuive. Pour que tout soit purgé. Cela mettrait en lumière les errements inraisemblables de la cour d'assises, de son président et de son parquet. Cela nous permettrait aussi de relancer l'affaire Colonna, nous ne savions pas comment faire. »

Rejet sans surprise des poursuites engagées par Colonna contre Sarkozy

Sarkozy a affirmé publiquement à plusieurs reprises que Colonna était le meurtrier d'Erignac. Dès le 4 juillet

2003, il s'était félicité au cours d'une réunion publique de l'arrestation de l'« assassin du préfet Erignac », mais ces propos sont aujourd'hui prescrits. Colonna l'avait déjà attaqué (en avril 2007 pour le référé, en avril 2008 pour l'appel) parce qu'il avait répété cette affirmation notamment le 5 janvier 2007 lors d'un déplacement en Corse-du-Sud, du temps où il était encore ministre de l'Intérieur. « Vous pensez qu'il est l'assassin, comme vous l'avez dit le jour de son arrestation ? » lui avait demandé un journaliste ; « Il n'y a pas que moi qui le pense. Sinon je ne pense pas qu'on l'aurait gardé en prison », avait répondu Sarkozy. Le 8 juillet dernier, la 1re chambre civile du TGI, suivant l'avis du parquet, a ordonné un « sursis à statuer jusqu'à l'expiration du délai d'un mois » après la cessation des fonctions présidentielles de Sarko – c'est-à-dire au mieux en 2012. Colonna devrait faire de nouveau appel, selon un de ses avocats qui constate : « Ce qui pose problème, c'est que le principe voulant que le Président soit inattaquable est en contradiction avec celui de l'égalité du citoyen devant la loi. »

Une « Histoire(s) du RAID » édifiante

A peine sorti en juillet, le livre sur l'« unité d'élite » de la police nationale spécialisée « dans la recherche, l'assistance, l'intervention et la dissuasion » qu'a écrit son grand patron, le commissaire divisionnaire Amaury de Hauteclocque, a fait réagir les défenseurs de Colonna. Et pour cause : un des précédents chefs du RAID, Gérard Zerbi, y fait des aveux qui contredisent ce que la police prétend depuis l'arrestation du militant corse. Zerbi raconte en effet : « Un an après la mort du préfet, nous avons reçu l'ordre de suivre les frères Colonna. Et je peux vous assurer qu'on ne les a pas lâchés d'une semelle, nous les avons surveillés tous les jours, H24, pendant deux mois. On les a même filmés jusqu'en Sardaigne où ils étaient allés vendre leurs fromages de chèvre. On savait tout sur eux, leurs contacts, leurs amis, leurs points de chute. En avril, on nous a dit



d'arrêter. » L'avocat Simeoni remarque que ces propos réfutent les dires des hauts fonctionnaires de police et magistrats antiterroristes venus affirmer à la barre, sous la foi du serment, que le RAID n'était pas intervenu avant mai 1999 concernant Yvan Colonna, et qu'« aucun soupçon ne pesait sur lui avant sa mise en cause "spontanée" par les membres du commando arrêtés les 21 et 22 mai » : « Nous n'avions aucun a priori contre Yvan Colonna, nous ne sommes d'ailleurs pas allés l'interpeller le 21 mai au matin ; ce sont ses amis qui l'ont dénoncé spontanément, alors que nous n'avions aucune raison de le soupçonner... », ont-ils assuré. Ainsi, note l'avocat, on apprend aujourd'hui que, bien avant mai 1999, les deux frères Colonna ont fait l'objet d'une surveillance totale, qui n'a rien à voir avec de simples investigations ou surveillance de routine, alors qu'on n'en trouve aucune trace dans l'instruction. Or, « le compte rendu de ces filatures aurait démontré sans ambiguïté possible qu'Yvan Colonna n'avait aucune activité suspecte alors même qu'à cette période de l'année 1999 le groupe du commando se réunissait encore fréquemment. S'ils n'ont pas été portés au dossier, c'est tout bonnement parce que les procès-verbaux de cette surveillance desservaient ceux qui, depuis longtemps, avaient choisi de privilégier la piste Colonna, et voulaient s'y tenir coûte que coûte ! D'où leur acharnement à faire en sorte que cette preuve à décharge n'apparaisse nulle part dans le dossier ».

Du sans-surprise sur les écoutes judiciaires

Pourquoi ces écoutes ne sont-elles pas au dossier ? Pourquoi attend-on aujourd'hui pour apprendre leur existence ? » interrogeait Me Simeoni durant le procès en mars dernier au sujet des

écoutes concernant les conversations tenues par Alain Ferrandi – l'un des membres du commando condamné en 2003 – avec notamment Yvan Colonna. « Elles pourraient accréditer la thèse des avocats du berger de Cargèse selon laquelle son nom a été "soufflé" aux membres du commando », lisait-on alors dans un article de 20 minutes. Aussi la défense avait-elle porté plainte pour « destruction, soustraction, recel ou altération d'un document public ou privé de nature à faciliter la découverte d'un crime ou d'un délit, la recherche des preuves ou la condamnation des coupables ». Résultat ? Plainte « classée sans suite, nous apprend fin août le site de la radio corse Alta Frequenza. La nouvelle est tombée dernièrement en toute discrétion ». En toute discrétion, c'est le moins que l'on puisse dire, puisque seul ce média s'en est fait l'écho ! « Ça confirme l'attitude qui est celle de l'Etat et celle de la justice antiterroriste, constate Christine Colonna, la sœur d'Yvan. (...) Théoriquement, une justice indépendante aurait dû se saisir de cette plainte, et au moins aller jusqu'au bout de la démarche. Ça n'est pas le cas, donc c'est dans la continuité du procès. (...) Plus la défense marque des points, plus la défense avance dans la démonstration de son innocence, et plus en face la justice resserre les rangs, est solidaire envers et contre tout d'une procédure qui a été complètement bafouée (...). » Au-delà des nombreuses zones d'ombre qui demeurent, estime quant à lui André Paccou, membre du comité central de la LDH, dans une tribune intitulée « Le goût amer de l'injustice », « il demeure une vérité qui n'a pas été dite et son corollaire, le spectre de l'erreur judiciaire. Il demeure le goût amer de l'injustice car le doute devait profiter à l'accusé. (...) Mais il existe aussi une certitude : il faut en finir avec les lois antiterroristes. Pour sortir de l'arbitraire, il faut donc supprimer l'incrimination fourre-tout d'"association de malfaiteurs en relation avec un entreprise terroriste". (...) L'antiterrorisme n'est pas une fatalité. Il est un déni de justice. Le combattre, c'est faire œuvre d'intérêt général. »

Vanina



Contre la nouvelle prison de Vivonne (86)

A partir du 10 novembre les prisonniers de la prison de Poitiers vont être transférés dans le nouveau centre pénitentiaire "modèle" de Vivonne, à quelques kilomètres. Un collectif s'est créé qui appelle à manifester le 10 novembre à Poitiers.

POURQUOI SOMMES-NOUS CONTRE LA PRISON DE VIVONNE ?

Si nous sommes contre cette prison, c'est que l'enfermement en tant que tel nous répugne, mais sa spécialisation peut-être encore plus.

Nous pourrions être contre la Prison de Vivonne parce que l'Association d'aide aux familles de détenus, s'est vue retirer tout son espace d'intimité dont elle disposait à la prison de la Pierre Levée à Poitiers (Maison indépendante, à l'extérieur des murs de la prison), échangée contre un local, un local où nous serons fouillés à l'entrée, surveillé-e-s par des matons et intégré-e-s directement entre les quatre murs de béton.

Nous pourrions être contre la Prison de Vivonne, parce que malgré les soi-disantes promesses, il n'y a pas de cellule individuelle, que

les matelas sont déjà entassés par trois dans les geôles, et que l'espace de rencontre des détenue-s est relativement réduit

Nous pourrions être contre la Prison de Vivonne parce que, comme dans toutes les nouvelles prisons, c'est un contrat Public/Privé qui régit la construction et la teneur de ce lieu, et qu'en conséquence le trafic lié à l'enfermement et à la mort à petit feu s'étend de Bouygues à Alliot Marie, proposant ainsi une Justice privée par une Milice privée.

Mais l'essentiel n'est pas dit.

La prison, toutes les prisons, c'est là où on enferme ceux et celles qui n'ont pas voulu se soumettre à une vie de misère, ou qui ont été accablé-e-s par l'instabilité qu'on leur impose. La prison, c'est là où on enferme les pauvres pour défendre les intérêts de la bourgeoisie. La prison, c'est un lieu de mort, où les longues peines ne sont qu'homicides, et les petites, le début des emmerdes.

Si nous combattons la prison, c'est aussi parce que son agencement nous rappelle vilainement celui de nos rues, de nos usines et de nos écoles - des matons aux flics, des murs de béton aux panneaux publicitaires, comme dispositif infranchissable - et que c'est un ensemble que nous combattons.

**samedi 10 octobre 16 h 30à Poitiers
débat à partir de midi**

Courant octobre l'insalubre taule de la pierre-levée sera nettoyée de ses rebus de la société, ces derniers seront invités à rejoindre les suites de leur nouvelle résidence de Vivonne!

LE COLLECTIF CONTRE LA PRISON DE VIVONNE VOUS INVITE À UNE JOURNÉE POUR FÊTER CELA COMME IL SE DOIT...

débat à partir de 12h au n°23

CONCERTS AU n°23A

Des luttes anticarcérales à l'intérieur même des geôles... (intervention)

L'ave de

De la prison à la maison, avènement d'une société de contrôle... (intervention de Gisèle Ricort)

LYMA

LAK3NE

W

VN-AS se

VE-TO

MANIFESTATION ANTICARCERALE

16H30 PLACES D'ARMES

LE 10/10/09 à POITIERS (86)

le n°23 se situe au 23 avenue de Paris

APPEL À MOBILISATION CONTRE LES LONGUES PEINES

Du 2 au 8 novembre 2009, semaine de résistance contre la mort lente

En 1789, la république considérait qu'une peine de plus de dix ans d'emprisonnement était un châtement plus cruel que la mort.

Il est largement reconnu que passé un certain temps, la longueur des peines, les Quartiers d'isolement et les Quartiers disciplinaires ne sont qu'acharnement, vengeance, destruction de l'individu.

La semaine du 2 au 8 novembre 2009 doit être une semaine de résistance contre la mort lente des perpétués et des longues peines, une semaine de revendication pour les libérations médicales, les libérations conditionnelles...

Abolition des longues peines, des peines de sûreté, de la rétention de sûreté; abolition de l'intolérable peine de perpétuité.

Abolition des mitards et des quartiers d'isolement, fermeture pure et simple de ces lieux de destruction où les morts suspectes sont de plus en plus nombreuses.

Libération de tous les prisonniers malades et handicapés.

Application du rapprochement familial et affinitaire.

Non à la politique du tout-répressif et à toute forme d'enfermement.

ARPP (Association pour le Respect des Proches de Personnes Incarcérées)
arppi@live.fr, tel.: 06 68 84 47 31
Contactez l'ARPP pour avoir le programme définitif (Paris et régions)

La prison tue les prisonniers condamnés à quinze, vingt, trente ans de réclusion, les prisonniers condamnés à des peines incompressibles, les prisonniers condamnés à perpétuité : «En 1981, les socialistes n'ont pas aboli la peine de mort mais juste supprimé la guillotine, et ils ont remplacé la peine de mort par l'enfermement jusqu'à la mort. Jamais les peines prononcées par les cours d'assises n'ont été aussi lourdes, jamais les aménagements de peine n'ont été aussi chiches, pour ne pas dire inexistant. Nouveaux temps, nouvelles techniques : plus propres, plus efficaces, avec moins d'effusion de sang, mais tout aussi violentes et meurtrières.» (Des prisonniers de la centrale de Lannemezan)

La prison tue les prisonniers enfermés dans les quartiers d'isolement (QI) et dans les quartiers disciplinaires (QD) : «L'obligation de se blinder pour encaisser tous les coups durs induits par la pression de l'isolement sépare les hommes en deux catégories : ceux qui deviennent plus forts et ceux qui craquent. Résultat, les uns prennent des cachets et coulent à pic, les autres font peur à l'administration pénitentiaire parce qu'ils sont perçus comme inoxydables et en quête de vengeance. En résumé, il y a ceux qui combattent et ceux qui abdiquent. Les premiers ont compris qu'il n'y avait pas d'autre choix, les autres croient au pire des poisons existant : l'espoir.» (Christophe, depuis le QI de La Santé)

DES ATTAQUES DU POUVOIR

Les conseils généraux : plaque tournante du fichage social

Un nouveau fichier des pauvres : le «@RSA»

Depuis le 1er juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le RMI et l'API. Un décret du 18 juin crée un nouveau grand fichier national nominatif : le «@RSA» entrant des données personnelles «inédites» sur les bénéficiaires du RSA, pour leur insertion et leur contrôle. Ce fichier devrait concerner au moins 4 millions de personnes.

L'Etat confie sa création à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) dans le seul objectif de le mettre à disposition des départements. Un droit d'accès et de rectification est prévu mais le demandeur d'un RSA ne peut pas s'y opposer. Le numéro de sécurité sociale (le NIR) devrait être utilisé pour l'interconnexion par le Conseil général, Pôle emploi, la CAF ou la Mutuelle Sociale Agricole, ... Les CAF devraient donner des habilitations aux organismes devant remplir ce fichier (CCAS, services du département, Pôle emploi et les associations à but non lucratif ayant délégation RSA du conseil général). Il n'existe aucune limite de durée de conservation des données personnelles par les conseils généraux et aucun droit d'information des usagers n'est prévu.

Le contenu du fichier : un

premier module intitulé « instruction de la demande » regroupant l'identité, l'adresse, les situations familiale et professionnelle, les ressources, ... du classique ! Le 2ème module intitulé « module d'aide à l'orientation » l'est beaucoup moins. Son but est de permettre un tri rapide des demandeurs. Notons qu'il s'agit de l'aide pour la décision d'orientation et non l'aide aux bénéficiaires. Ce module comporte 13 items dont 6 où les seules réponses possibles du demandeur sont «oui ou non». Parmi ces 6 questions sur « l'existence ou la perception de difficultés susceptibles de faire obstacle à son insertion professionnelle », une assistante sociale du travail et le mouvement antidelation ont relevé le «problème de santé» et «l'endettement». Rappelons qu'il n'y a aucun rapport entre endettement et insertion professionnelle (5% seulement des personnes surendettées ont le RMI) et que s'il y a un lien entre «problème de santé» et «insertion sociale» cela s'appelle de la discrimination dont la répression est prévue par la loi.

Si vous voulez en savoir beaucoup plus : www.antidelation.lautre.net

Des patrons « à la page » !

Selon un sondage, en 1 an le nombre d'employeurs américains étudiant le profil des candidats aux postes qu'ils proposent sur les sites de socialisation («facebook», «LinkedIn», «MySpace», ...) a doublé. Ils seraient 45 % et 35% d'entre eux ont indiqué avoir écarté des candidats en raison

de ce qu'ils y ont trouvé. A l'inverse, 18% des employeurs ont indiqué avoir sélectionné des candidats grâce aux informations trouvées sur des réseaux sociaux. Il semble évident que le patronat européen va lui aussi se mettre «à la page» si ce n'est déjà fait.



Depuis septembre 2008, toutes les personnes se présentant dans un service social du Conseil général de l'Isère doivent être entrées sur une base de données. Les travailleurs sociaux doivent saisir leurs rapports qui comportent bien évidemment des informations confidentielles. Toutes les demandes d'aides sont donc informatisées et sans cette informatisation, les dossiers ne peuvent être instruits.

De même, depuis avril 2008, le Conseil Général de l'Essonne, à majorité socialiste, demande à ses assistantes sociales de constituer un Dossier d'Intervention Sociale, pour chaque personne rencontrée, même une seule fois, même pour un simple conseil. Ce dossier indique «l'évaluation des difficultés rencontrées par la famille», les «capacités du ménage à se mobiliser», les interventions ou préconisations du service social, les résultats à atteindre, dans quels délais et en bilan à la fin

de l'intervention les «freins et les potentialités» des personnes. Ce dossier reste pour l'instant en papier avant son informatisation qui ne saurait tarder. Il est conservé au moins pendant 5 ans. Les informations peuvent être consultées par les services municipaux de «réussite scolaire», les commissions de recours à la force publique pour les expulsions de logement, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, sans oublier la police en cas de commission rogatoire.

Dans ces 2 conseils généraux, des syndicaux ont écrit aux élus, pétitionné, demandé « audience » et pour finir, ils viennent de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) pour fichiers non déclarés. Espérons qu'un jour, ce personnel entrera en lutte en refusant ce fichage social et que naîtra un réseau d'intervention tous syndicats et associations confondus comme cela se passe à Pôle Emploi (voir plus loin)

Développement de la vidéo-surveillance en France

Le ministre de l'intérieur, Hortefeux, vient de déclarer que «la délinquance a cessé de baisser» afin d'éviter de reconnaître que les violences aux personnes n'ont jamais été aussi nombreuses depuis que les relevés statistiques de l'Observatoire national de la délinquance sont connus, c'est à dire depuis 1996. Un remède : L'extension de la vidéo-surveillance rebaptisée «vidéo-protection» ! Pour vendre les caméras à toutes les collectivités territoriales, établissements scolaires, etc., un maximum d'intox est apparemment nécessaire ! C'est ainsi qu'Hortefeux n'a pas hésité : «En France, nous observons que la délinquance diminue deux fois plus vite dans les communes qui en sont équipées»... alors qu'il n'existe aucune étude à ce sujet et que tout le monde s'accorde pour dire que la présence de caméras dans un endroit... déplace la délinquance. Puis, pour être encore plus persuasif, Hortefeux

affirme que la vidéo-protection «a démontré son efficacité chez nos voisins, et par exemple au Royaume-Uni». Ce ministre a du retard car si les caméras de surveillance ont eu la cote dans ce pays, c'était avant 2005. En effet, depuis cette date, les ministres de l'Intérieur britanniques ne parlent que d'inefficacité de la vidéo-surveillance, qui reste tout de même un bon outil pour les séries policières télévisées. Pour Scotland Yard, c'est un fiasco : 80% des images sont inutilisables et 3% seulement des vols ont été résolus grâce à ces films par un personnel complètement débordé et submergé d'images. Alors, pourquoi tout ce tintamarre ? C'est sûr qu'il y a des milliers de caméras à vendre et que l'intox a très bien fonctionné dans la masse des consommateurs d'images : c'est ainsi que d'après les sondages, une grande majorité des français y serait favorable.

En Angleterre, on paie son propre fichage !

Les hackers

Après le fichier national (adresses, établissement scolaire, médecin, numéro d'identification unique ...) accessible à 390 000 personnes de tous les jeunes de moins de 18 ans destiné au partage d'informations entre les professionnels travaillant avec les enfants, c'est au tour de ces derniers de se faire fiché. Cela concerne 11 millions d'adultes y compris les auteurs de littérature jeunesse, illustrateurs, artistes, bénévoles voulant entrer dans une école. Comme

souvent, un fait divers (assassinat en 2002 de 2 enfants par le gardien de leur école) sert de prétexte à ce fichage qui a pour but «d'empêcher les personnes inaptes à travailler avec des enfants ou avec des adultes vulnérables». Les informations recueillies sur une base de données nationale permettront de décider si la personne convient pour le travail envisagé et en plus ces 11 millions de personnes devront s'acquitter de la somme de 64 £ pour «frais de dossier» !

On peut lire un peu partout que les Hackers sont des bidouilleurs informatiques. Certes c'est une réalité mais c'est en fait bien plus que cela. Les hackers sont des gens qui œuvrent pour la liberté de l'information. Pour eux l'ordinateur ainsi que les réseaux sont des outils pour changer la vie, et donc tout ceci ne doit pas se concentrer entre des mains malveillantes. Ce mouvement parfois médiatique est très présent dans les pays anglosaxons mais bien que des groupes de hackers existent en France, ils n'ont pas ou peu d'expression publique. Partant d'un double constat que les mouvements publics

existants (April, Quadrature du net, etc.) n'ont pas de débouché "politique sérieux" et que les attaques étatiques face à la liberté d'information sur les réseaux est de plus en plus virulente, Degenere Science appelle à la création d'une organisation hacker en France.

"De manière générale, nous formerons, informerons et conseillerons tout groupe ou mouvement politique et/ou idéologique, et ce tant qu'il n'est pas opposé au principe fondamental de liberté de circulation de l'information." Manifeste pour la création d'une organisation hacker en France : www.dg-sc.org/

DES RIPOSTES ET DES LUTTES

Résistance à la biométrie à l'école

En juin 2008, le Conseil d'administration du collège de Clermont l'Hérault (34) avait voté la mise en place d'un système biométrique pour la cantine. Pendant l'été, impulsé par la Fédération de parents d'élèves FCPE du collège, un collectif (parents et enseignants) départemental se crée. Devant cette mobilisation, le Conseil général de l'Hérault prend la décision, dès septembre, de ne plus financer le projet biométrique de la principale de ce collège, ...à regret. Que cela ne tienne, mi-septembre, ce chef d'établissement décide de financer son projet sur les réserves de la cantine...

Une action de sensibilisation à la biométrie et ses dangers se tient le 20 septembre, des parents manifestent le 1er octobre et le 9 octobre, le C.A. de ce collège vote, par 16 voix contre 8, son opposition à ce projet. Ce fut donc une victoire sans la Commission nationale

de l'informatique et des libertés ! En effet, la Cnil a donné son feu vert, en avril 2006, pour ces bornes qui se limitent à la « reconnaissance du contour de la main et ayant pour finalité l'accès au restaurant scolaire » c'est à dire à tout système de biométrie « sans trace ». Elle est encore opposée aux dispositifs, par exemple, reposant sur l'empreinte digitale mais sans aucun pouvoir de censure concernant les décisions de l'Etat et de ses ministères. Le fournisseur de ces bornes explique sur son site qu'il fournit d'autres prestations compatibles avec son système biométrique comme des logiciels de contrôle des absences compatible avec par exemple le fichier «sconet» utilisé dans les collèges. Il est même spécifié que leur borne biométrique est mobile et qu'elle pourrait donc servir dans un autre lieu, comme par exemple l'entrée de l'établissement.

Du sang, de la chique et du mollard ! sur l'ADN

C'est le titre d'une brochure indispensable pour démystifier La Science, qui serait «exacte» et qui permettrait de résoudre toutes les énigmes policières et de confondre tous les délinquants. «Je perds en moyenne plusieurs dizaines de cheveux par jour, je ne sais trop combien de poils, plein de bouts de peau, quand je parle je postillonne, je pisse et je chie, parfois je saigne, parfois même je fume des clopes. Au cours d'une journée, je vais dans plusieurs endroits différents, je rencontre plein de gens et je

suis proche d'une multitude d'objets. Je dépose un nombre impressionnant de trace ADN dans ces lieux, sur ces personnes, sur ces objets. Je recueille au passage involontairement un certain nombre de traces ADN laissés par d'autres gens et je peux aussi volontairement déplacer des traces ADN d'autres personnes que moi. Alors, me dire que je suis coupable de quelque chose parce qu'il y a mon ADN quelque part, n'est pas un argument très convaincant». Contact : dusangdelachique@gmail.com

Manif importante à Berlin

20 000 personnes ont manifesté à Berlin le samedi 12 septembre à l'appel de divers syndicats, associations et partis politiques pour réclamer une meilleure protection des données personnelles, contre une loi autorisant l'espionnage d'ordinateurs lors de certaines

enquêtes, etc. Cette mobilisation fait suite au trafic de données confidentielles en Allemagne (CA d'octobre 2008) et une loi antiterroriste adoptée fin 2008 des surveillances et des « perquisitions en ligne » par la police et les services secrets.

« La délation n'est pas notre métier »

Suite à l'arrestation d'un mauritanien (finalement libéré grâce à une mobilisation) muni de faux papiers et dénoncé à la police par un agent devant l'agence de Pôle emploi « Orléans gare », le Réseau Emploi Formation Insertion a réagi en réaffirmant que la délation n'est pas leur métier. Il déclare s'opposer à toute instruction de cet ordre et rappelle « qu'aucun texte réglementaire n'encadre

les instructions concernant le contrôle de l'identité des demandeurs d'emploi et que, par conséquent, rien n'oblige un agent de service public à les appliquer ».

A noter que dans ces dernières semaines, d'autres employés (Banque LCL, Bouygues Télécoms) se sont illustrés dans la délation. Mais, ... cela se sait de plus en plus...

Contact : <http://refi.overblog.org>



Désobéir à l'école : L'été des punitions

Pour les enseignant-e-s du primaire en lutte contre l'application des réformes Darcos ou en refus du fichage des enfants dans Base élèves, les convocations pour sanction se sont multipliées au début de l'été, notamment pour les personnes les plus en vue dans la lutte.

Erwan Redon convoqué le 7 juillet pour insuffisance professionnelle devant une commission disciplinaire à Marseille, Alain Refalo traduit devant une instance similaire à Toulouse le 9 juillet pour : refus d'obéissance, manquement au devoir de réserve, incitation à la désobéissance collective, attaque publique contre un fonctionnaire de l'Education nationale...

Dans le même temps, différents tribunaux administratifs déclaraient illégaux les retenues sur salaire pour services non faits à l'égard de ceux ou celles qui avaient refusé la mise en place de l'aide personnalisée telle qu'imposée par Darcos.

Alain Refalo s'est vu infliger un abaissement d'un échelon, soit la sanction qui a le plus de conséquences financières sur son salaire : pour les quatre ans qui viennent, une perte d'au moins 7 000 euros.

Erwan Redon a dans un premier temps pu contester la validité de la procédure qu'il subissait, une nouvelle commission disciplinaire fut donc convoquée, et s'est tenue le 17 septembre : une mutation d'office lui sera infligée, à l'issue d'une parodie de conseil de discipline qui s'est tenue de 15 heures jusqu'à l'aube du lendemain, empêchant toute expression décente à la défense*. De toute façon les décisions étaient déjà prises, et la sanction s'imposait quelle que soit l'issue de la commission, celle-ci n'ayant qu'une fonction consultative, la décision revenant toujours en der-

nière instance à l'autorité académique. Notons cependant que cette sanction reçoit l'aval d'au moins 2 représentants du personnel qui se sont abstenus, permettant à l'administration de se dégager une majorité**.

Dans l'Hérault, ce sont des directions d'école qui sont retirées par l'Inspection académique à des militants tels Isabelle Huchard ou Bastien Cazals, qui refusent de renseigner le fichier Base élèves, à l'instar de Jean-Yves Le Gall, déjà démis de ses fonctions dans l'Isère...

Derrière ces quelques cas érigés en symbole, ce sont des dizaines d'enseignant-e-s du primaire qui font face à la répression, comme en atteste le communiqué du Collectif anti-hiérarchie que nous publions ci-dessous, et qui rappelle les enjeux de cette lutte dans l'organisation de l'enseignement en primaire.

Les motivations de ces désobéissant-e-s sont très diverses, du refus de l'école capitaliste animé par une volonté de transformation sociale à la défense d'une école républicaine présentée comme un modèle éducatif que l'on serait en train d'abattre, à l'opportunisme politicien qui consiste à contester à la droite ce que l'on a accepté de la gauche dans le secondaire (heure de remise à niveau, aide individualisée...).

Cependant, malgré les diversités d'approche, ces désobéisseurs de l'Education se sont retrouvés pour deux journées de rencontres à Montpellier, les 26 et 27 août dernier. De ces rencontres est sortie une Charte de la résistance pédagogique** qui tente de fédérer les initiatives et d'amplifier le mouvement, et sur des bases qui traduisent une radicalisation des positions et une convergence des différentes luttes engagées dans le primaire. Pourvu que cela dure, et, pourquoi pas ? s'étende au secondaire...

OCL Saint-Nazaire, 19/09/09

* On peut retrouver des interviews d'Erwan Redon dans les émissions de l'Egrégore des 14 et 21 septembre 2009 sur <http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article619> et <http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article620>

** Dans l'Education, les commissions disciplinaires sont des commissions paritaires, comptant le même nombre de personnes de l'administration et d'élus du personnel. A Marseille le conseil disciplinaire comptait



20 personnes, dont 10 élus du personnel ainsi répartis : 7 SNUIPP-FSU, 2 UNSA, 1 FO. Quels sont les deux élus qui ont bien pu s'abstenir et permettre le vote d'une sanction à 10 pour, 8 contre, et 2 abstentions ?

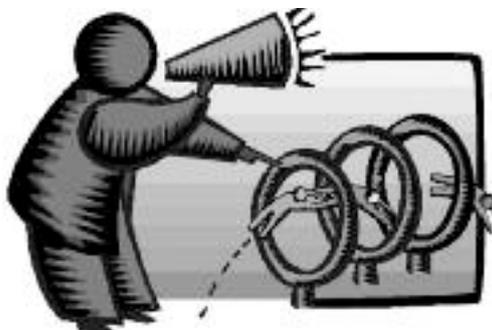
*** Le texte est disponible et se signe sur <http://resistancepedagogique.org/site/> Pour les non-enseignants du primaire, un texte de solidarité est également en ligne.

Communiqué des Enseignants parisiens sanctionnés pour « abus de liberté pédagogique »

Pour les 13 enseignants ayant refusé publiquement de mettre en place l'arnaque de la pseudo « aide personnalisée », le rectorat de Paris a procédé à de nouveaux retraites de salaire jusqu'en juin, malgré toutes les irrégularités de la procédure reconnue désormais par les tribunaux administratifs.

A Montpellier comme à Marseille, le juge a ordonné la suspension des retraites de salaire décidés par les IA, retenant comme motif "lorsque l'agent, bien qu'effectuant ses heures de service, n'exécute pas tout ou partie des obligations de service qui s'attachent à sa fonction telles qu'elles sont définies dans leur nature et leurs modalités par l'autorité compétente dans le cadre des lois et règlements ; qu'en l'état de l'instruction, le moyen tiré de ce que les modalités des obligations de service... n'ont pas été précisées est de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée".

C'est aussi tout un ensemble d'abus illégaux, illégitimes que nous souhaitons soulever par le recours que nous avons déposé au Tribunal Administratif de Paris, et, sur le fond, d'atteintes à la liberté d'opinion inadmissibles, puisque nous l'avons constaté à plusieurs reprises, c'est la liberté de critique de la politique gouvernementale qui devient tout simplement intolérable pour le pouvoir.



Brèves Brèves Brèves

Brouillés avec les éoliennes

Depuis l'implantation d'un parc éolien à proximité de leurs maisons, les habitants de plusieurs communes autour de Montcornet (Aisne) ont des problèmes de réception sur leur petit écran. La société Eurowatt, qui exploite le parc éolien, s'est engagée à régler le problème en faisant installer à ses frais une parabole et un décodeur TNT numérique à chaque riverain. Ce qui lui coûte 100.000 euros environ. Mais ce programme a pris du retard. Il devait être bouclé fin septembre. Il ne le sera pas avant fin décembre. Les seize éoliennes (douze en service et quatre en attente) engendrent également des nuisances liées aux flashes qui clignotent en permanence pour signaler leur présence en hauteur. «Quand on se lève la nuit, on entend un crépitement». «Ce problème a été réglé à 98 %. Il était lié au fait que les flashes étaient trop puissants parce qu'ils ne passaient pas en position nuit, avec moins d'intensité. On avait l'impression de se trouver dans un orage». Les habitants de ce canton ne sont pas à l'abri de nouveaux soucis. Des demandes de permis ont été déposées pour de nouveaux projets de parcs éoliens, dans 4 communes. Les enquêtes publiques devraient démarrer avant la fin de l'année.

A propos des éoliennes, nous vous conseillons la lecture de la brochure Le vent nous porte sur le système Ou comment être anti-nucléaire sans devenir pro-éolien édité par le Collectif libertaire anti-nucléaire amiénois. Pour tout contact : Collectif libertaire anti-nucléaire amiénois c/o CNT-AIT, 8 rue des Cordeliers 80000 Amiens

A quoi sert le FSI ?

Mi-septembre, Nexans annonçait la fermeture de ses 2 sites de Chauny (Aisne) avec à la clé 240 suppressions d'emploi et 53 suppressions d'emploi sur 258 sur le site de Fumay (Ardennes). Or le fonds stratégique d'investissement (FSI), dont les parts se partagent entre L'État et la Caisse des dépôts et consignation, a pris 5,07 % du capital de l'entreprise, pour un montant de 58 millions d'euros. L'objectif du FSI est de «prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeurs et de compétitivité pour l'économie». En clair, l'investissement se fait théoriquement dans des boîtes qui font tourner l'économie française. «Nous n'avons pas vocation à investir dans des plans de sauvetage. Nous travaillons sur le long terme dans une stratégie de développement. Par ailleurs, lorsqu'il y a un plan social, nous ne sommes pas là pour bloquer la stratégie de l'entreprise même si nous avons un droit de vote et que nous sommes présents au conseil d'administration. Dans ce cas-là, nous veillons simplement à ce que l'accompagnement des employés et les reclassements se passent le mieux possible», explique-t-on du côté des bureaux parisiens du FSI. Selon la direction de Nexans France, «l'investissement du FSI va nous aider à consolider notre actionariat, mais l'argent n'est pas là pour investir dans des unités déficitaires. La problématique de Chauny était déjà connue et y mettre de l'argent n'aurait rien changé. Cette prise de participation contribue à développer notre stratégie à travers le monde en se positionnant vis-à-vis des concurrents». Alors, à quoi sert le FSI ? Après avoir investi avec des fonds propres, la question est de savoir si l'objectif de cet investisseur public n'est pas de spéculer en bourse, comme d'autres le font à titre personnel ? Il faut savoir qu'au moment de l'achat en juillet, l'action Nexans coûtait 34 €. Au 23 septembre, elle valait 57 €, ce qui représente une plus-value de quelques dizaines de millions d'euros...

Nous ne manquerons pas d'attaquer la confusion entre «service non fait» et «désobéissance hiérarchique» qui permet à l'IA de sanctionner financièrement le fait d'organiser autrement les 60 heures.

Ainsi que l'a déjà jugé le Conseil Constitutionnel, une sanction disciplinaire ne saurait être assimilée à une sanction financière.

Mais pour engager une procédure disciplinaire il faut un constat. Et un constat qui atteste d'un manquement par rapport à la définition de l'aide personnalisée, et de la non exécution d'un service défini. Or le problème c'est que justement l'aide personnalisée n'a pas de définition précise et que son cadre est l'objet de caractérisations les plus floues et contradictoires ! C'est d'un côté du «temps d'enseignement» et d'un autre côté ça n'est pas compris dans les 24 heures «d'enseignement» !

C'est du «temps scolaire» et à la fois «périscolaire» ! Est-ce du «soutien», de l'aide, de l'aide «spécialisée», du renforcement, de l'étayage... Et de quelle «difficulté» parle-t-on ? Puisque c'est bien là le cœur de l'amalgame et de la confusion qui vise à réduire la complexité d'un problème qui dépasse l'école à la «solution» simpliste énoncée par Darcos :

"...Nous voulons que les professeurs consacrent deux heures aux élèves en grande difficulté, repérés grâce aux évaluations. Ces enfants... on va les aider à faire leurs exercices. Pour ceux-là, le fait de réussir les exercices mécaniques est beaucoup plus rassurant que toute autre méthode." (Débat avec J.Lang)

D'où découle ce qu'annonçait Luc Ferry: "Les deux heures pour les élèves en difficulté... les deux heures de soutien cela permet de supprimer ce que l'on appelle les RASED, c'est-à-dire les réseaux d'aide, de soutien dans les départements et cela fait économiser 8 000 postes."

Quand on parle de "difficulté", on renvoie à l'élève ce qui relève d'une inadéquation, on attribue à l'élève ce qui tient à la nature de la relation! Mais désormais, la difficulté relève d'un traitement unique.

La question de la recherche de la modalité de l'aide disparaît pour celle de simple reprise de ce qui est déjà fait. Bien plus, elle signifie directement aux enseignants qu'ils seront de désormais seuls face aux difficultés, là où justement ils réclament de l'aide et du soutien pour des actions de prévention, médiation. Ne reste plus que la perspective du "renforcement" pour ceux qui n'obtiennent pas "les bons résultats", c'est-à-dire au fond en exerçant une violence inutile, on produit très exactement l'inverse du résultat escompté.

On voit très clairement que ce dispositif est le pendant de la refonte d'un programme scolaire redéfini par l'extension hégémonique et contraignante de l'évaluation.

Ce choix des deux heures de soutien est aussi la conséquence logique de la mise en place des "nouveaux programmes" et la façon dont ils défi-

nissent de manière caricaturale la transmission et les contenus, le modèle mythique du maître qui dispense un savoir et de l'élève qui reçoit, déjà dénoncé en son temps par Montaigne dans ces mêmes termes.

Les "nouveaux programmes" imposés par le ministre sont fondés sur un retour à ce schéma simple (excluant la réalité de l'apprentissage comme expérience existentielle, activité de construction, d'élaboration, de mise en relation, de confrontation, de changement de soi, de transformation globale de celui qui le mène) qui pour être vérifié doit opérer un ensemble de restrictions, de simplifications, des contenus et des méthodes. L'essentiel se résumerait à : la norme, la règle déterminent et permettent l'usage et il suffit de commencer par les plus simples pour aller ensuite au complexe!

D'où la confusion entre enseigner et apprendre, qui va permettre à la fois de sélectionner ceux qui sont en adéquation et les inadéquats, et induit un rapport de pouvoir où se transmettent des contenus fragmentés dont il suffit de contrôler la bonne acquisition, de mesurer le résultat, pour juger de la réussite ou de l'échec.

Le slogan "retour aux fondamentaux" opère une confusion entre ce qui est fondamental dans un apprentissage et cette vieille croyance qu'il y aurait des composants élémentaires de la connaissance, qui de plus constitueraient des préalables à maîtriser, à connaître, avant de savoir!

Et c'est bien sûr tout autre chose que cette mécanique simpliste qui vise à réduire les dimensions relationnelles constituantes du sujet en apprentissage, à isoler ce qui constituerait un processus endogène d'acquisition, de ses conditions, contraintes, de ses liaisons, contextualisations sociales, subjectives que nous tentons de mettre en œuvre dans nos pratiques.

"Cela étant dit," le caractère politique de la répression des «désobéisseurs» n'aura échappé à personne. Au moment même où les oppo-

sants aux contre-réformes sont sanctionnés, d'autres sinistres réactionnaires attachés aux méthodes archaïques simplistes et indigestes, des adeptes de cette "pédagogie de l'abrutissement" dont nous parle J. Rancière dans son ouvrage sur Jacotot, le maître émancipateur, sont récompensés de la Légion d'honneur !

Alors qu'eux sont des «désobéisseurs» notoires qui se sont vantés de ne pas appliquer les programmes officiels sans jamais être inquiétés ! Notre opposition aux contre-réformes Darcos sur la question des programmes, des évaluations, de base-élèves, des EPEP doit emprunter de nouveaux chemins collectifs qui puissent rassembler tous les collègues qui se sont retrouvés sur la plateforme de l'AG nationale.

Nous appelons nos collègues à se retrouver en AG locales pour repenser les modalités de la lutte.

Collectif Anti-Hiérarchie
www.abasleschefs.org
e-mail : contact(a)abasleschefs.org



Nouveau Bac pro : la fabrique à précaires

Une des nouveautés de cette rentrée scolaire est la généralisation de la réforme dans les lycées professionnels qui avait mis des milliers de lycéens dans la rue au printemps 2008. Premiers aperçus d'une situation qui s'annonce explosive.

Moins d'école et de formation

La réforme concerne en premier lieu une modification de la formation. Jusqu'ici le lycée professionnel (L.P.) accueillait pour l'essentiel des élèves dans des BEP (brevet d'études professionnelles) ou des CAP (certificats d'aptitude professionnelle) pour une durée de 2 ans après le collège. Les BEP s'étaient généralisés dans l'enseignement professionnel de l'éducation nationale, qui ne conservait que quelques CAP, la plupart du temps dit «d'insertion», à savoir réservés à des élèves issus de l'enseignement adapté (SEGPA), exception faite de quelques corps de métier, où le CAP restait le seul diplôme reconnu.

Une fois titulaire d'un BEP, les élèves pouvaient soit se tourner dans la vie active avec un diplôme de niveau V en poche (voir

encart), et reconnu par les conventions collectives (l'obtention du BEP délivrait automatiquement celle du CAP de la branche), soit tenter une poursuite d'étude à niveau Bac en préparant pour la plupart un Bac professionnel en 2 ans dans un LP, ou en intégrant un bac technologique au niveau de la classe de première pour quelques autres.

Les lycées professionnels accueillait ainsi bon nombre d'élèves pour 4 années de scolarité, les menant jusqu'au bac pro, soit un diplôme de niveau IV, plus qualifié et pouvant prétendre à une meilleure rémunération, bien que non reconnu dans beaucoup de conventions collectives.

Sous prétexte d'égalité (sic) entre les lycées des filières générales et technologiques, et les L.P., la réforme de 2008 a



imposé la création de bac professionnel en trois ans, en supprimant le BEP, qui devient une certification intermédiaire dont on ne sait de quelle façon elle sera reconnue dans les conventions collectives. Le calcul du ministère était on ne peut plus simple. En supprimant une année d'étude pour obtenir le Bac pro, ce sont pratiquement un quart des effectifs des élèves de LP qui se seront évaporés dans 2 ans, et donc la même proportion de personnels, enseignants ou autres*. Dans une période de réduction drastique de l'emploi public, on pouvait difficilement inventer de meilleur scénario gestionnaire.

La construction de l'échec

Le problème, c'est que le L.P. accueille les élèves les plus en difficulté en fin de 3ème de collège, ceux et celles qui se retrouvent là le plus souvent par défaut plutôt que par choix, s'étant vu refuser l'accès au Lycée général ou technologique pour insuffisance de résultats. Des élèves qui dans leur immense majorité sont issus du prolétariat et ne correspondent pas ou mal au formatage culturel imposé par la scolarité. Des élèves qui par ailleurs ont suffisamment souffert à l'école pour ne pas avoir envie d'en reprendre pour 3 ans, et pour qui les 2 ans de BEP apparaissaient comme un compromis supportable. Des élèves que justement, les 2 années de BEP pouvaient souvent réconcilier avec l'école (parce que plus concret, plus diversifié, moins élitiste et sélectif...), pour leur permettre une poursuite en bac pro. Des élèves qui justement avaient besoin de ces 4 années pour arriver à ce fameux niveau IV de formation, et qui auront bien de la peine à y parvenir dorénavant en 3 ans.

Le deuxième niveau de calcul du ministère était là : pousser vers l'apprentissage et la formation patronale les élèves rétifs à la scolarité, effrayés par un cycle unique de 3 ans. Conscient que les entreprises ne pourraient absorber immédiatement une vague d'apprentis, quelques CAP en 2 ans ont donc été recréés dans des formations dont ils avaient disparu, pour maintenir quelques part les élèves trop démunis pour

NIVEAU DES DIPLÔMES ET TYPES D'EMPLOIS

Niveau V Personnel occupant des emplois exigeant normalement un niveau de formation équivalent à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et par assimilation, du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) du premier degré.

Ce niveau correspond à une qualification complète pour l'exercice d'une activité bien déterminée avec la capacité d'utiliser les instruments et les techniques qui s'y rapportent. Cette activité concerne principalement un travail d'exécution qui peut être autonome dans la limite des techniques qui y sont afférentes.

Niveau IV Personnel occupant des emplois de maîtrise ou d'ouvrier hautement qualifié et pouvant attester d'un niveau de formation équivalent à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat professionnel ou du baccalauréat technologique.

Une qualification de niveau IV implique davantage de connaissances théoriques que le niveau précédent. Cette activité concerne principalement un travail technique qui peut être exécuté de façon autonome et/ou comporter des responsabilités d'encadrement (maîtrise) et de coordination.

Niveau III Personnel occupant des emplois qui exigent normalement des formations du niveau du diplôme des Instituts Universitaires de Technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur.

La qualification de niveau III correspond à des connaissances et des capacités de niveau supérieur sans toutefois comporter la maîtrise des fondements scientifiques des domaines concernés. Les capacités et connaissances requises permettent d'assurer de façon autonome ou indépendante des responsabilités de conception et/ou d'encadrement et/ou de gestion.

Niveau II Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise.

À ce niveau, l'exercice d'une activité professionnelle salariée ou indépendante implique la maîtrise des fondements scientifiques de la profession, conduisant généralement à l'autonomie dans l'exercice de cette activité.

Niveau I Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation de niveau supérieur à celui de la maîtrise.

En plus d'une connaissance affirmée des fondements scientifiques d'une activité professionnelle, une qualification de niveau I nécessite la maîtrise de processus de conception ou de recherche.

suivre en bac pro 3 ans, et non absorbés par l'apprentissage.

Le problème, c'est que devant la nouveauté des bac pro en 3 ans, nombre d'élèves ont préféré se réfugier dans ces nouveaux CAP en 2 ans, encouragés le plus souvent par leurs profs de collège qui craignaient de les envoyer à l'abattoir avec le nouveau Bac pro 3 ans. Ces CAP se révèlent donc très insuffisants en nombre de places par rapport à la demande.

Ce qui n'avait pas été anticipé au printemps 2008, c'est la crise économique, et que dans un contexte de récession, les patrons n'embauchent pas d'apprentis, non pas pour ce qu'ils leur coûtent en termes de masse salariale, mais faute d'être sûrs qu'ils puissent leur rapporter en terme d'investissement, dans un contexte où le boulot manque et les licenciements se multiplient.

Il y avait donc en cette rentrée, la queue aux portes des lycées professionnels, avec des jeunes prêtEs à s'inscrire dans n'importe quelle filière, pourvu qu'il y ait une place. Combien sont restéEs sur le carreau, il est encore trop tôt pour le dire, d'autant que les situations divergent d'une Académie à l'autre. Mais la question est surtout « combien quitteront le LP en cours de route ? », assommés par des programmes intensifiés, démotivés par des filières qu'ils n'ont pas choisies, pour aller grossir les rangs de la précarité organisée en variable d'ajustement économique. Le tout sur fond de discours contre l'école qui faillit dans ses missions et continue à produire des jeunes sans formation au sortir du cursus scolaire... Alors que, pourtant, « l'Etat fait de la lutte contre l'échec scolaire une priorité nationale... » !

OCL St-Nazaire, 16/09/2009

* on pourra s'étonner de l'absence de lutte du côté enseignant contre cette réforme du Bac professionnel. C'est que les principaux syndicats de PLP (professeurs de lycée professionnel) ont ratifié les projets ministériels en échange d'une revalorisation contenue dans la possibilité d'enseigner dans les classes supérieures (BTS, IUT...) comme nous l'avons déjà évoqué dans CA. (Décret du 28 juillet 2009). Quelques-uns ont bien refusé ce marché de dupe, telle la Coordination Interlac de l'Ouest en lutte (cf. <http://pays-de-la-loire.emancipation.fr/spip.php?article100>) mais cela n'a pas suffi pour ébranler la chape de plomb syndicale et l'inertie de la base enseignante.



Brèves Brèves Brèves Brèves

Métal Blanc a nouveau condamné

En 1978, une ancienne fonderie, "le Réveil", installée à Bourg-Fidèle dans les Ardennes, qui fabrique des baguettes de soudure à base d'étain et de plomb, se convertit en une usine de recyclage de batteries usagées en lingots de plomb. Métal Blanc est une des 6 entreprises françaises de retraitement des batteries usagées. La CCI, le conseil général des Ardennes et le conseil régional mettent la main à la poche, la mairie cautionne un emprunt pour une extension de l'entreprise en mai 1996. Tout ce petit monde se réjouit de la réussite de cette entreprise "qui a su trouver la clé de la réussite dans un village de campagne" (49 emplois en 1996, 25 000 tonnes d'alliage de plomb contre 3 000 en 1978, un chiffre d'affaire de 80 MF, triplé depuis 94, et 400 000 F de taxe professionnelle). Suite à une fuite dans le ruisseau voisin, se constitue en juillet 1996 une association de défense de l'environnement. Les riverains obtiennent la création d'une commission locale de surveillance. En octobre 1997, des taux élevés de plomb sont détectés dans les sols voisins (2 à 3 fois la norme). Le maire interdit l'accès à une aire de jeux située en face à l'usine, la consommation des légumes cultivés dans les jardins voisins et pâturage des animaux. En juillet 1998, 95 enfants de 1 à 12 ans sont dépistés. 22 d'entre eux ont un taux de plombémie supérieure à la norme (100 µg/L), 7 atteignent 150 µg/L et un 250 µg/L (en Champagne Ardenne, le taux moyen pour un enfant de 1 à 6 ans est de 37 µg/L). En novembre 1998, nouveau dépistage sur les 22 enfants contaminés. 9 ont encore un taux supérieur à 100 µg/L et 1 révèle un taux de cadmium élevé. Le 6 mai 1999, le directeur est mis en examen pour "mise en danger de la vie d'autrui, administration de substances nuisibles ou toxiques et non respect des mises en demeure de l'administration". Depuis, des remises aux normes ont été effectuées. Après douze ans de combat et quatre audiences (correctionnel à Charleville, cour d'appel puis cassation à Reims et cour d'appel à Paris), la présidente de l'association a enfin pu annoncer une «bonne nouvelle», mais vite ternie par «une mauvaise». Car si «Métal-Blanc est reconnu coupable de la mise en danger d'autrui, en revanche, la plupart des parties civiles sont reconnues non recevables». En effet, sur la quarantaine de parties civiles, seules six familles seront indemnisées. Chacune touchera 1.500 euros pour frais d'avocat, 2.000 euros par adulte et 8.000 euros par enfant. Soit 120.000 euros en tout environ qui devront être versés par Métal-Blanc «au titre du

préjudice moral». Pourquoi seulement 6 familles Il n'y a pas une ligne de motivation... Est-ce que ça correspond aux familles pour lesquelles on n'a pas de dépassement de plomb constaté ? Le cadmium n'est toujours pas reconnu aujourd'hui. C'est pourtant dix fois plus toxique que le plomb ! Une des victimes a consulté récemment un laboratoire d'analyses allemand afin de connaître les taux de métaux contenus dans ses urines. Voici les résultats en microgramme par gramme de créatinine. Le taux noté entre parenthèses correspond au niveau maximal habituel... Cuivre : 480,37 (60). Manganèse : 9,73 (4,50). Arsenic : 239,94 (15). Cadmium : 1,53 (1,50). Plomb : 67,39 (5). Mercure : 10,84 (1). Nickel : 5,48 (3). Etain : 5,21 (5). C'est édifiant. Une nouvelle pollution a eu lieu il y a quelques mois avec l'incendie d'un hangar contenant 200 tonnes de batteries. A noter que la défense de l'entreprise est toujours basée sur un même argument : elle ne peut être condamnée coupable de la mise en danger de la vie d'autrui car sa mission est écologique !

L'aéroport de fret de Vatry (Marne) coule

Début juin, Avient, compagnie britannique assurant 50 % de l'activité fret de Vatry, mettait les voiles direction Liège en laissant une ardoise de 1,3 million d'euros. Un article de la délégation de service public signée entre la Seve (qui gère Vatry) et le conseil général stipule en effet que, si une situation économique grave vient à changer de manière importante le modèle économique de Vatry, le Département s'engage à lui apporter une aide financière pendant la durée de la crise. Le conseil général et Seve se sont adjoints les services d'un médiateur, rémunéré par les deux. On en est déjà à plus de 220 millions d'euros investis dans Vatry depuis l'ouverture de l'exploitation en 2000. Et la délégation de service public court jusqu'en 2020... A noter que Vatry a été conçu par le conseil général de la Marne comme un aéroport de fret, qu'il a été pressenti pour être le 3ème aéroport parisien par les opposants à la construction de celui-ci et que les quelques tentatives de transport de voyageurs avec des compagnies low-costs ont vite tourné court...

Nouvelle-Calédonie : La justice coloniale à l'œuvre

Alors que la situation sociale s'est fortement dégradée sur le Caillou, et le mouvement indépendantiste kanak enlisé dans des querelles partisans et des intérêts particuliers – voir CA 192 –, l'Union syndicale des travailleurs kanak et des exploités (USTKE) ne cesse d'être en butte à la répression policière et judiciaire. Le verdict qui a été rendu le 15 septembre par la cour d'appel de Nouméa concernant six de ses membres déjà lourdement condamnés en première instance s'est inscrit dans cette logique.



Mais pourquoi tant d'acharnement contre un syndicat, se demandera-t-on peut-être – l'image donnée en France par les centrales syndicales étant en général celle de «partenaires sociaux» favorables à la concertation bien plus que de regroupements dynamiques allant à l'affrontement direct avec le patronat et l'Etat ? Parce que l'USTKE dérange à plus d'un titre, depuis toujours mais visiblement de façon croissante.

UN SYNDICAT DE CLASSE ET DE CHOC

Apparue en 1981, l'USTKE s'est en effet inscrite d'entrée sur un terrain à la fois anticapitaliste et anticolonial – «Usines-tribus, même combat» est sa devise. Revendiquant aujourd'hui 5 000 adhérent-e-s, regroupés dans de grosses fédérations comme celles des mineurs, de l'industrie, des

ports et docks ou des BTP, elle a été parmi les organisations qui ont fondé le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), mais a quitté cette structure en 1998 par refus de la ligne que poursuivaient ses dirigeants – en particulier la signature des accords de Nouméa, qu'elle n'a pas appelé à voter. Pour autant, le syndicat n'a pas modifié son positionnement, poursuivant sa revendication d'une indépendance pour la Kanaky et sa lutte contre le capitalisme. Une démarche qui paie, puisqu'il est depuis longtemps le deuxième sur le territoire dans le secteur privé (après l'Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie, USOENC). De plus, il se positionne contre les dirigeants kanak qui jouent la carte de la collaboration, dans les régions et dans les instances territoriales – il leur reproche de s'être «institutionnalisés» et de se désintéresser des problèmes sociaux des Kanak. Il fait aussi le lien entre les exploité-e-s de toutes appartenances ethniques et culturelles, et a mêlé dès ses débuts, dans ses rangs comme à sa direction, des membres des diverses communautés existant en Nouvelle-Calédonie. Enfin, il se démarque par ses actions aussi radicales que son discours, n'ayant pas rompu avec la longue tradition des Kanak en matière de lutte (barrages routiers français ; et ce dynamisme attire – non seulement dans le monde du travail mais à présent également dans la jeunesse des quartiers pauvres. Autant de données propres à le faire détester à la fois par la communauté caldoche et métro et par l'Etat.

Après avoir lancé le Parti travailliste (qui a à sa tête l'ex-fondateur du syndicat, Louis Kotra Ureguei), en 2007, l'USTKE a vu toutes les foudres du pouvoir converger sur elle, et une cam-

pagne médiatique tous azimuts se déclencher à son encontre. Sa vice-présidente, Marie-Pierre Goyetche, remarque à juste titre : «Ce que la justice fait ici, elle ne pourrait le faire ailleurs», rappelant qu'en métropole d'autres opérations comme le «saccage d'une sous-préfecture par les ouvriers de Continental» s'étaient soldées sans mandat de dépôt. Un argument repris, lors du meeting de solidarité envers l'USTKE qui s'est tenu à Paris le 15 septembre, par Olivier Besancenot et Jean-Louis Mélenchon, venus comme José Bové et Cécile Duflot y représenter leurs partis respectifs. Quant à Elie Domota – présent pour le LKP comme Alain Mosconi pour le Syndicat des travailleurs corses (STC) –, il a estimé que «le gouvernement est en train de criminaliser, de diaboliser l'action syndicale», et il a rappelé qu'à la «Guadeloupe des représentants du patronat et des békés propriétaires de bananeraies avaient bloqué l'aéroport avec un camion-citerne» sans avoir même «été convoqués» (1).

DE BIEN CHAUDES SEMAINES POUR LA SAISON FROIDE CALÉDONIENNE !

En septembre 2008, dans le cadre de son très long conflit (portant sur le licenciement de cinq salariés) avec l'entreprise de transport locale Carsud, le dirigeant de l'USTKE Gérard Jodar a écopé d'un an de prison dont neuf mois avec sursis, et 22 autres militants à des peines d'un mois à un an ferme. Mais les événements qui se sont déroulés depuis plusieurs mois autour d'un autre conflit ont alourdi les condamnations pour six d'entre eux.

Le 28 mai 2009, l'USTKE appelle en effet à une journée de grève générale, et une centaine de ses militants investissent le tarmac de l'aérodrome de Magenta-Nouméa pour pro-



tester contre le licenciement abusif d'une salariée d'Aircal. Leur objectif : un sit-in sur le parking de l'aérodrome. Mais gendarmes mobiles et GIPN interviennent violemment (avec des tirs de flashballs et de lacrymos), et 28 syndicalistes – dont Jodar et cinq autres personnes condamnées en septembre 2008 – se réfugient dans deux avions d'Aircal et Air Tahiti. Ils seront inculpés d'«entrave à la navigation ou la circulation d'aéronef» – même si ces avions n'étaient pas prévus au décollage.

Le 29 juin, les syndicalistes précédemment condamnés prennent un an de prison ferme, et, le sursis pour leur première condamnation tombant de ce fait, font aussitôt l'objet d'un mandat de dépôt. L'incarcération immédiate alors que les condamnés ont interjeté appel est très rare en France, surtout quand les prévenus se présentent libres et fournissent toutes les garanties de représentation. Un verdict à mettre de plus en rapport avec la réputation de mansuétude qui se rattache, paraît-il, à la cour d'appel de Nouméa...

Le 27 juillet, l'USTKE déclenche une grève générale qui va durer une dizaine de jours, en initiant un blocage économique du territoire, notamment au port autonome de Nouméa et dans la presqu'île de Ducos. Cela se traduit par de nombreuses actions sur les zones industrielles et commerciales, aux mains des Caldoches et des métros, et donne lieu à de nombreux affrontements avec la police. Le 28, les forces de l'ordre interviennent à Ducos

pour libérer l'accès à plusieurs entreprises et interpellent onze militants. Des chefs d'entreprise exaspérés bloquent à leur tour l'accès à d'autres entreprises, afin que toutes les sociétés soient logées à la même enseigne (!) et qu'un mouvement se crée contre le syndicat. A noter que Kouchner, en visite à Nouméa avec la secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer Marie-Luce Penchard, pour le sommet France-Océanie, refusera de recevoir l'USTKE et que le centre-ville sera pour l'occasion bunkerisé.

Le 3 août, malgré la répression policière, le syndicat poursuit sur sa lancée avec des barrages à Poindimié et à Koné (dans le Nord). Puis, le 5, il bloque complètement la route du Sud dans la commune du Mont-Dore (au sud de Nouméa), à hauteur de la tribu de Saint-Louis. A la demande du haut commissaire Yves Dassonville, une intervention très musclée des forces de l'ordre a alors lieu... mais des dizaines de jeunes (dont l'un perdra un œil à la suite d'un tir à bout portant de flashball) se joignent aux syndicalistes, barant les routes avec des pneus enflammés et du bois, et se heurtant aux flics. A Nouméa, des affrontements violents se déroulent aussi entre la police et toute une jeunesse kanak vivant dans le quartier de Montravail (un gendarme sera blessé par balle et une trentaine d'autres par divers projectiles genre bâtons et cailloux). Des magasins sont pillés et une partie de la gare routière est détruite par un incendie. Une véritable opération militaire

sera déclenchée en représailles au début de septembre dans la tribu de Saint-Louis, une centaine de policiers venant intimider la population et perquisitionner les maisons ; une quinzaine de jeunes seront interpellés, jugés en comparution immédiate et incarcérés au Camp Est.

Dès le 6 août, sous la pression du pouvoir et après trois mois de grève dans l'entreprise, la direction d'Aircal accepte enfin de signer avec l'USTKE un protocole d'accord par lequel, entre autres, son ex-salariée est reclassée (à l'accueil de la direction du travail), dans l'attente de la décision du tribunal du travail (les prud'hommes n'existant pas sur le territoire), et les jours de grève sont payés (au moins en partie). Philippe Gomès, président du gouvernement calédonien, déclare : «La situation était devenue extrêmement dangereuse, avec l'agrégation de jeunes au mouvement. On ne pouvait pas attendre que quelqu'un meure pour qu'il y ait une prise de conscience.»

Le 12 août, un «collectif citoyen» composé de chefs d'entreprise appelle à Nouméa à une manif présentée comme une initiative «apolitique» «destinée seulement à montrer qu'une majorité de Calédoniens veut construire un destin commun et dire non à la violence». Le slogan mis en avant, «Si y a pas toi, y a pas moi», remarque François Karé, militant du FLNKS, a ici «une autre dimension que celle de l'altérité, une dimension réactionnaire et populiste prenant le projet de destin commun en otage pour annihiler toute forme de contradiction sociale et mettre un cache-misère sur les stigmates d'une situation coloniale. Une manifestation qui rassemble les troupes de la droite coloniale organisée dans la plus grande spontanéité par le MEDEF, les élus de la droite coloniale et de leurs supplétifs kanak». Y participent 26 000 personnes (chiffre de la police, soit un habitant du territoire sur dix), le gouvernement ayant accordé une matinée de congés payés à ses fonctionnaires (2), et de très nombreux commerces et entreprises ayant été fermés pour

permettre à leur personnel d'y aller sans pénalités financières.

Le 22 août, un millier de personnes, toujours à Nouméa, manifestent pour exiger, elle, la libération des militants USTKE et l'arrêt de la répression policière. Une grande banderole dit au sujet de la récente manif «citoyenne» : «16 000 ? 20 000 ? 26 000 ? Ils étaient un million dans les rues d'Alger, et où sont-ils maintenant ? Dans les poubelles de l'Histoire». Le Collectif pour la défense des droits et des libertés et la libération des syndicalistes qui en a pris l'initiative regroupe entre autres l'USTKE, l'Union calédonienne (Rock Wamytan), le Parti travailliste, le comité autochtone écologiste Rheebeu Nuu (Raphaël Mapou) et des associations de jeunes de quartier (3).

Le 25 août, la demande de libération des syndicalistes est refusée par la cour d'appel, qui a mis son jugement en délibéré au 15 septembre en ce qui concerne l'opération menée sur l'aérodrome. Ce jour-là se tient à Paris un meeting de solidarité, dans l'attente du verdict... que dénoncera aussitôt le vice-président de l'USTKE Alphonse Pujapujane : si la cour d'appel a réduit de trois mois la peine prononcée contre Jodar en première instance (la ramenant donc à neuf mois), elle a dans le même temps décidé de maintenir le syndicaliste en prison. Et comme le 29 juin, où il avait été condamné à un an, le parquet avait requis quinze mois ferme en appel, le leader USTKE est à présent exposé à dix-huit mois d'incarcération s'il ne se pourvoit pas en cassation.

FACE À LA RÉPRESSION, SOLIDARITÉ !

L'action menée contre l'USTKE par les diverses instances dirigeantes est éminemment politique : il importe pour elles de la désigner comme l'ennemi public, alors que la situation sociale sur le territoire vire à la poudrière, avec un chômage qui ne cesse de grossir, en particulier dans la jeunesse kanak ; et que la radicalité du pôle constitué par le syndicat et le Parti travailliste attire. L'USTKE gêne par sa capacité à mobiliser

sur l'ensemble du territoire dans tous les secteurs de l'économie et de la fonction publique ; et le Parti travailliste gêne parce qu'il a obtenu aux territoriales de mai dernier des résultats qui font craindre un regain de la revendication indépendantiste (il a remporté trois sièges alors qu'il se présentait pour la première fois) – ce, à la veille de la période où un référendum doit déterminer l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

De plus, la ligne de conduite de ce pôle a des répercussions au sein du FLNKS : l'Union calédonienne, sa principale composante, s'est ainsi récemment rangée du côté du syndicat. On comprend dès lors pourquoi Paul Néaoutyine, porte-parole du Parti de libération kanak (Palika, deuxième parti important du FLNKS) et dirigeant de la région Nord, a aussi vivement critiqué, après la manif du 2 août, l'utilisation du sigle et du drapeau du Front «à des fins de manipulation de l'opinion publique par l'USTKE» du fait que de nombreux manifestants brandissaient ces symboles très puissants de la Kanaky. Le discours du syndicat trouve forcément un écho dans la communauté kanak – même si beaucoup ne tiennent sans doute pas à revivre les tensions des années 80.

L'USTKE et le Parti travailliste dénoncent de plus la politique de collaboration menée par la classe dirigeante kanak depuis les accords de Matignon et de Nouméa – tous ces cadres politiques qui ont directement intérêt à voir la situation actuelle perdurer pour ne pas perdre

leur petit pouvoir au sein des institutions territoriales. Et, surtout, ils parlent un langage de classe qui met du lien entre Kanaks, Wallisiens... Le clivage Blancs-Noirs est ressorti de façon caricaturale, et de manière aussi évidente que celui entre les classes sociales en présence, dans les dernières manifestations (celle du 12 août étant par exemple signalée comme « à large dominante européenne »).

L'Etat français, pour sa part, a parfaitement compris où était l'ennemi – son représentant sur le territoire l'a prouvé à de multiples reprises en taxant de « banditisme » l'action de l'USTKE, de « voyous » ou de « preneurs d'otages » ses responsables. La lourdeur des peines qui frappent les syndicalistes kanak s'explique donc à la fois par le désir qu'a le pouvoir de briser les résistances sociales, par la persistance de la situation coloniale sur le Caillou et par l'insistance du syndicat sur le projet social à mettre en œuvre au-delà de l'indépendance. Dans une interview à Libération, le 19 août, Jodar déclare ainsi qu'il « se bat pour plus de justice sociale, pour une juste et effective répartition des richesses, pour le rééquilibrage en faveur du peuple kanak, pour la reconstruction d'un pays multiculturel dans le cadre d'une communauté de destin » (4).

En métropole, malheureusement, l'USTKE ne bénéficie que d'un très faible soutien (200 personnes au meeting parisien) – en gros, l'extrême gauche, tandis que les médias entre-

tiennent une certaine indifférence sinon une hostilité certaine envers lui. Le syndicat est couramment présenté comme jetant de l'huile sur le feu, voire raciste parce qu'il pointe la grosse vague d'immigration métropolitaine qu'a déclenchée le « retour de la paix civile », il y a dix ans, et qu'il défend une politique d'emploi en faveur des Kanak.

Mais les médias pratiquent également une propagande et une désinformation des plus grossières sur le territoire (Les Nouvelles calédoniennes, le seul quotidien, appartient au groupe Hersant...), en qualifiant les militant-e-s de l'USTKE d'irresponsables qui empêchent la population de « travailler librement alors que la Nouvelle-Calédonie subit déjà la crise ». Ils ont multiplié les reportages sur de chefs d'entreprise contraints à la fermeture à cause des blocages, et ont largement ouvert leurs colonnes aux syndicats de patrons et à l'association d'usagers FUTAM. Pour mieux descendre le syndicat, ils n'hésitent pas à avancer des arguments contradictoires, ou pour le moins douteux : l'employée kanak licenciée à Aircal avait commis une faute grave, disent les uns ; elle était juste en CDD et son contrat n'a pas été reconduit, assurent les autres... De toute façon, les Kanak sont des ivrognes et on n'a pas grand-chose de bon à attendre d'eux – en particulier de leurs jeunes au chômage, raison pour laquelle le haut commissaire a aussi judicieusement interdit la vente d'alcool à Nouméa lors de la manif

du 22 août. Et puis, pourquoi tant d'agitation de la part de l'USTKE : le dirigeant d'Aircal – Nidoish Naisseline, grand chef sur l'île de Maré – n'est-il pas lui aussi un Kanak, et un historique du mouvement indépendantiste qui plus est (la couleur de la peau étant pour cette fois l'argument imparable) ?

Quoi qu'il en soit, la jonction qui s'est récemment opérée entre jeunes des banlieues pauvres et syndicalistes traduit une prise de conscience chez les premiers que les seconds subissent une commune répression et injustice, et que leur sort est lié.

Vanina,
le 16 septembre 2009

Pour plus d'informations, voir notamment les vidéos sur les Journées de Corti (www.dailymotion.com/video/xa4qub_intervention-de-lustke-aux-ghjurnat_news) et sur la fête de «L'Humanité», où l'USTKE était représentée (http://www.dailymotion.com/video/xadpax_greve-solidarite). Pour un soutien : <http://www.solidaritekanaky.org>

1. Le 18 août, la CGT avait de son côté exigé la libération immédiate des militants USTKE, et taxé leur condamnation de «dénier de démocratie» et d'«abus de pouvoir doublé de mépris à relents colonialistes» – en ajoutant bien sûr que tout devait être mis en œuvre pour «favoriser le dialogue nécessaire entre toutes les composantes de la société civile» sur le territoire calédonien.

2. Yann Devillers, membre du gouvernement territorial élu sous l'étiquette Union calédonienne (UC, principale composante du FLNKS), a protesté sur la radio kanak Djido : «Nous n'avons jamais été consultés. C'est scandaleux d'utiliser l'argent public à des fins politiques.»

3. Ce collectif a décidé de créer un observatoire des droits de l'homme et de tenir un livre blanc sur les atteintes à ces droits, y compris les droits autochtones, en Nouvelle-Calédonie. Et une délégation s'est déplacée en métropole du 9 au 20 septembre pour informer sur ces atteintes.

4. Il sera interdit de parler à la suite de cet article, pour avoir décrit les conditions de vie dans la prison du Camp Est – disant que 97 % des détenus sont des jeunes Kanak, et que la prison, prévue pour 190 prisonniers, en compte 417...



Revenir au politique

L'anarchisme, entre libéralisme et "moment machiavélien"

L'impasse des projets réformistes qui, face aux crises structurelles du capitalisme, tentent constamment de le replâtrer en l'aménageant ou le moralisant se dévoile un peu plus chaque jour. Cependant, la multiplication des conflits de classe polarisés principalement sur la question de l'emploi, les recompositions/décompositions permanentes d'une gauche introuvable, le recentrage du syndicalisme sur le partenariat social et la cogestion institutionnelle, le retour de l'anticapitalisme brandit comme une étiquette idéologique, l'exhibition d'une radicalité existentielle conçue comme une fin en soi, les ravalements de façade du discours libéral teintés de «vert» ou d'«alter» ..., sont autant de symptômes d'une crise politique et de l'absence de perspective révolutionnaire.

Malgré ce désarroi, on observe une multiplication des expériences, des réflexions, qui oscillent entre une résistance à l'ordre établi, et une volonté de le renverser. Et ceci bien au-delà des limites de l'hexagone, et il suffit de regarder du côté de l'Amérique latine pour s'en convaincre.

Nous pensons que ce bouillonnement doit conduire à la redéfinition d'un projet politique révolutionnaire, d'une utopie rupturiste qui trace des perspectives émancipatrices, et non pas seulement un aménagement du réel en vertu d'un possible réduit aux "nécessités objectives", aux contraintes du réel et à celles du sens de l'histoire. Pour ce faire, il convient de réinter-

roger des éléments théoriques sur la question du social, du pouvoir, de la démocratie, de la politique elle-même, de l'organisation, de l'égalité, du communisme, de l'anarchisme, ..., pour conduire à une réappropriation du politique dans un espace public clairement orienté contre le capitalisme et l'Etat.

Pour cela, il convient de puiser non seulement dans le meilleur du bagage théorique du mouvement ouvrier, mais également dans la production de penseurs contemporains comme dans l'expérience de groupes, de mouvements ou de luttes qui vont dans le sens d'une dynamique de l'émancipation individuelle et collective.

Nous envisageons donc de publier dans Courant Alternatif une série de textes, interrogeant ces questions, avec un double but : permettre à tout un chacun de s'appropriier ces questions tels des outils à réutiliser dans les luttes, engager un débat qui permette de revenir au politique, conçu comme le lieu et le temps de d'élaboration collective, indispensable à toute pratique et perspective révolutionnaire.

Nous commençons dans ce numéro avec un texte écrit par des camarades de Colombie, qui interroge la question de la filiation de l'anarchisme avec le libéralisme des lumières au travers des approches bien différenciées de la Liberté, de sa mise en œuvre et de la place de l'Etat... et du primat collectif de la conception anarchiste révolutionnaire de l'action politique.

L'anarchisme, entre libéralisme et "moment machiavélien"

Dans son vaste et suggestif ouvrage *Nationalisme et Culture*, l'anarchiste allemand Rudolf Rocker soutient que « le socialisme vitalisé par le libéralisme conduit logiquement aux idées de Godwin, Proudhon, Bakounine et leurs successeurs. » L'intention d'établir une relation étroite entre l'anarchisme et le libéralisme classique est confirmée quelques paragraphes plus loin lorsque Rocker mentionne que « le socialisme inspiré par les idées libérales, cependant, mène directement à l'anarchisme. » Rocker considère que l'anarchisme radicalise l'idée libérale de réduire la sphère de l'État au minimum. Par conséquent, le libéralisme se présente comme le germe de la fin de l'État et de l'élimination de toute

volonté de pouvoir social. Toutefois, dit Rocker, le libéralisme est une sorte d'anarchisme incomplet car il ne se préoccupe pas suffisamment de l'aspect économique de la question et, par là même, croit que la liberté sociale peut exister sans l'égalité sociale et la justice pour tous. En bref, étant donné que le libéralisme classique ne peut parvenir seul à l'étape supérieure de la libération, l'anarchisme doit être la « synthèse du libéralisme et du socialisme. »

Dans une tonalité semblable, mais en incluant des éléments nouveaux, Noam Chomsky fait valoir que les idées anarchistes viennent des Lumières et plongent leurs racines dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes de Rousseau, dans les Essai sur les limites de l'action de l'État de Humboldt et dans la défense de la Révolution française que fait Kant. Pour Chomsky, le socialisme

libertaire conserve et élargit le message radical humaniste des Lumières et des idées du libéralisme classique. Par conséquent, le linguiste anarchiste étatsunien cite Rocker pour réaffirmer que l'anarchisme est le résultat de la convergence de deux grands courants qui se sont installés dans la vie européenne depuis la Révolution française : le socialisme et le libéralisme.

Que l'anarchisme soit l'enfant de son temps et qu'en ce sens il accueille un grand nombre des idées des Lumières, révolutionnaires et libérales du XVIIIème siècle est une donnée presque indiscutable. Mais est-il aussi facile de conclure que l'anarchisme doive être la synthèse entre socialisme et libéralisme ? Peut-on affirmer l'existence d'une base solide pour dire que l'anarchisme est un libéralisme radicalisé ? Il est certain que le libéralisme classique a recherché dès le départ à limiter les pou-

voirs et les fonctions de l'État afin de respecter la liberté des citoyens. Pour autant, est-il possible d'assimiler ce principe libéral avec la critique que l'anarchisme fait à l'État et avec le type de liberté politique et sociale que défend ce mouvement ?

Dans le livre intéressant *La Démocratie contre l'État*, Miguel Abensour interprète certains textes de jeunesse de Marx à partir de ce qu'il appelle le "moment machiavélien". La proximité entre Marx et Machiavel devient manifeste dans la manière dont tous deux traitent de l'être de la politique. Pour affirmer cette proximité, Abensour soutient qu'il ne faut pas penser sur Machiavel, mais penser avec lui, car le célèbre auteur du *Prince* appartient à un courant de pensée qui se présente comme le "côté obscur" de la façon habituelle d'aborder la politique à partir du modèle juridico-libéral. Machiavel s'inscrit, alors, dans un autre modèle, dans ce paradigme civique, humaniste et républicain qui assigne comme objectif à la politique «non plus la défense des droits, mais la mise en œuvre de la "politicitè" première, sous la forme d'une participation active en tant que citoyen à la chose publique. » [1]

Abensour définit le "moment machiavélien" à partir de trois éléments. Le premier est basé sur la réactivation au cours de la première modernité occidentale du bios politikos c'est-à-dire la reconnaissance de l'être humain comme un animal politique qui consacre sa vie à l'action publique. Cette réhabilitation de la vie active conduit à un humanisme civique qui se trouve aux antipodes de la vie contemplative de l'homme médiéval. Le second élément estime que cette revendication de l'animal politique ne peut être satisfaite que dans la forme-république et, enfin, le troisième élément soutient que cette forme-république inaugure un type de temporalité qui rejette l'éternité de l'Empire ou la Monarchie universelle. La forme-république assume la finitude temporelle et, par conséquent, crée un ordre mondain qui n'élué pas la contingence propre de l'événement.

De cette manière, le libéralisme classique et le paradigme civico-républicain, qui reçoit le nom de "moment machiavélien", se présentent comme deux tendances parallèles du parcours historique de la théorie politique. Comme il est devenu un lieu commun de désigner l'anarchisme comme un héritier de la première tendance, ce texte vise à questionner une telle option et suggérer que l'anarchisme, et en particulier sa conception de la liberté, part d'hypothèses différentes de celles du libéralisme et, qu'au final, il parvient à des conclusions alternatives aux siennes. Dans cet esprit, dans une seconde étape, nous essaierons de montrer que l'anarchisme peut être inscrit dans ce qu'on appelle le "moment machiavélien".

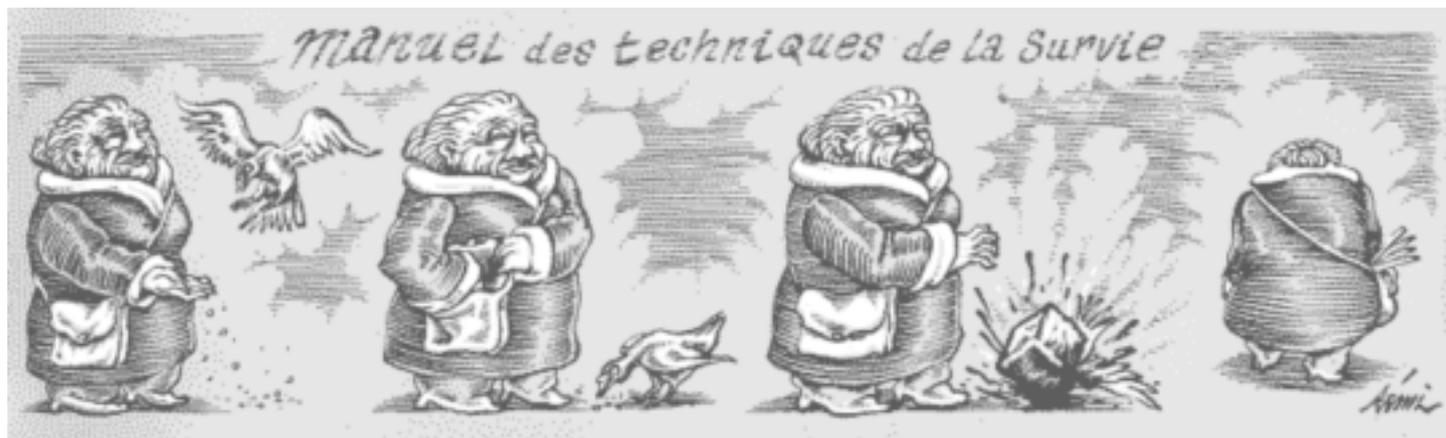
Le libéralisme politique et de l'anarchisme

Comme l'indique Norberto Bobbio, par le libéralisme politique on entend «une conception déterminée de l'État, la conception selon laquelle l'État a des pouvoirs et des fonctions limités.» [2] Le rôle de l'État doit se réduire à la protection des citoyens et de leurs droits naturels du fait que le principe fondamental du libéralisme politique est la primauté de l'individu et de son bien individuel sur toute autre personne ou entité. Cette approche libérale surgit à l'aube de la modernité sous l'influence des Lumières. Comme il est habituellement énoncé, à l'époque de la Modernité les liens politiques entre les hommes ne sont pas naturels mais artificiels. La plupart des philosophes politiques modernes, en particulier ceux que l'on peut inclure dans le terme de contractualisme, partent du fait que l'être humain est apolitique. Ce qui signifie que son appartenance à une communauté politique n'est pas un fait naturel et, par conséquent, les êtres humains ne sont pas, par nature, des citoyens. Ainsi, le libéralisme politique classique suppose que les individus sont de manière primaire des agents libres, rationnels et autonomes, qui décident d'établir entre eux des accords volontaires pour parvenir à un vivre-ensemble pacifique et juste à travers la création de l'État.

Toutefois, cet État ne doit pas imposer un idéal ou une conception substantive de la vie bonne, mais établir les conditions grâce auxquelles les divers citoyens auront la liberté de rechercher leurs propres idéaux de vie. En bref, l'État doit être limité, car il ne peut pas déterminer les intérêts, les goûts et les préférences des individus, mais protéger la pluralité des modes de vie afin d'éviter les conflits entre eux. Cette approche montre le type de liberté que défend le libéralisme : ce que l'on appelle la "liberté de" ou liberté négative, qui est la liberté de que l'État n'interfère pas dans la vie privée des individus. Cette liberté négative peut être assimilée à ce que Benjamin Constant appelle «la liberté des modernes.» Constant écrit : «Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances.» [3]

Évidemment, ce type de liberté libérale est pré-politique car elle est réduite aux jouissances privées. La pluralité des intérêts se vit seulement dans le for intérieur des individus et, par conséquent, l'État doit garantir un environnement neutre où sont préservés la sécurité, l'harmonie et la paix des citoyens. Ainsi, Constant signale que notre liberté « doit se composer de la jouissance paisible de l'indépendance privée. » Ainsi, l'État libéral permet de disposer d'une sphère de vie où l'individu peut faire ce qu'il veut, à condition qu'elle ne porte pas atteinte à la liberté des autres.

Toutefois, cette liberté pré-politique et négative est contraire au pouvoir car elle exige que l'individu soit protégé contre les abus de pouvoir de l'État. Ce dernier est considéré par le libéralisme comme un mal nécessaire et c'est ainsi que l'idéal de cette doctrine politique est l'État minimal. C'est cette doctrine du contrôle et de la limitation du pouvoir qui a amené des auteurs comme Rocker et Chomsky à postuler une relation directe entre le libéralisme et l'anarchisme. En termes strictement politiques, le libéralisme diffère principalement de l'anarchisme en ce que le premier considère l'État comme un mal nécessaire, tandis que le



second dit que c'est un mal non nécessaire, c'est-à-dire une institution politique de laquelle on peut se passer pour vivre en société. En d'autres termes, l'anarchisme ne préconise pas un minimum d'État, mais va plus loin et propose l'élimination de tout État.

En principe, la précédente formulation paraît indiscutable. Mais examinons la question plus avant : est-ce que la liberté anarchiste est comparable à la liberté du libéralisme politique ? Est-ce que la liberté de l'anarchisme part des mêmes hypothèses que le libéralisme et de là à conclure que l'anarchisme est un libéralisme radicalisé ? Pour répondre à ces questions, il semble profitable de recourir aux mots de Mikhaïl Bakounine. Bakounine considère que les doctrinaires libéraux ont été les premiers à exalter la liberté individuelle et à affirmer que le développement de la civilisation consiste à réduire de plus en plus les attributs et les droits de l'État.

Toutefois, l'anarchiste russe fait valoir que, dans la pratique, les doctrinaires libéraux, de par leurs intérêts de classe, finissent par être plus absolutistes que les monarches. D'autre part, en théorie, les libéraux s'en retournent au culte de l'État parce qu'ils présupposent que la liberté individuelle est antérieure à toute société et que, par l'intermédiaire d'un acte volontaire, il faut recourir à un contrat pour fonder une entité transcendante qui régit les libertés et les droits des citoyens. Du point de vue des objectifs du présent document, cette dernière critique est la plus pertinente. Bakounine insiste dans ses écrits sur le fait que le problème du libéralisme est qu'il part d'une liberté individuelle antérieure à la société et, par conséquent, suppose que l'homme « est complet par lui-même, qu'il est un être entier et absolu » avant sa connexion avec d'autres êtres humains. Pour Bakounine, il n'y a rien de plus absurde, puisque l'être humain ne peut pas être complet, ne peut pas se réaliser comme tel à l'extérieur de la société : « L'homme ne devient homme et n'arrive tant à la conscience qu'à la réalisation de son humanité que dans la société et seulement par l'action collective de la société tout entière » [4]

Ici, Bakounine confirme qu'il n'y a pas de liberté abstraite, mais que celle-ci n'est concevable qu'avec la liberté des autres. Le libéralisme part d'une liberté absolue à l'état naturel et ensuite renonce à elle avec la création de l'État. Cela ne signifie pas

qu'avec l'État il n'y a pas la liberté, mais la liberté originelle est réduite à une liberté négative, une liberté limitée par la protection des plaisirs privés. Bakounine a souligné que le libéralisme se contredit lui-même à partir de ses propres hypothèses. Partir d'une liberté individuelle asociale le conduit, par le biais du contrat, à l'aliénation de cette liberté par un tiers, ici par l'État.

Cependant, avec cette critique du libéralisme Bakounine ne vise pas la défense d'une liberté naturelle absolue. L'anarchiste russe ne dit pas que le problème du libéralisme est l'aliénation de la liberté asociale, mais que cette liberté est inexistante. En d'autres termes, le critique de Bakounine pointe la racine de la question, c'est-à-dire l'hypothèse libérale d'une liberté individuelle
a n t é -



Tableau de Clovis Trouille

rière aux liens sociaux. Face à cela Bakounine fait valoir que la liberté anarchiste n'est possible « grâce au travail et au pouvoir collectif de la société » et que l'être humain « ne réalise sa liberté individuelle ou bien sa personnalité qu'en se complétant de tous les individus qui l'entourent » [5]

La discussion menée jusque là nous permet de conclure, alors, que la liberté de l'anarchisme - défendue ici par Bakounine - n'est pas la même liberté individuelle que celle du libéralisme, tout simplement parce que les deux se fondent sur des hypothèses différentes. Ainsi, contrairement à ce que soutiennent des auteurs tels que Rucker et Chomsky, l'anarchisme ne radicalise pas les arguments libéraux, mais prend un autre point de départ et parvient ainsi à des conclusions différentes. L'anarchisme, même héritier de la philosophie des Lumières, et même défendant la liberté individuelle, se sépare dans une large

mesure du libéralisme politique et offre une autre alternative. De cette façon, dans le reste de cet article, je souhaite explorer un peu plus les présupposés de cette liberté anarchiste de Bakounine et suggérer qu'elle est imprégnée par le « moment machiavélien », auquel il est fait référence au début de cet exposé.

Le « moment machiavélien » de l'anarchisme

Avec le « moment machiavélien » Miguel Abensour fait référence à l'accent que les humanistes italiens mirent dans les concepts de « vie active » et de la « vie civique », dans les débuts de la modernité occidentale ; accent qui certainement révèle une redécouverte de la dimension politique originaire de la condition humaine. Si, comme nous l'avons vu précédemment, le libéralisme politique classique dépolitise les êtres humains, le « moment machiavélien », au contraire, les re-politise par l'intermédiaire de la revendication du *bios politikos* grec. L'être humain se reconnaît comme tel dans la mesure où il consacre sa vie aux choses politiques et participe au domaine de la sphère publique. Le domaine public — dans le sens arendtien de ce qu'ils voient et entendent d'autres personnes — inaugure un monde de relations humaines où, grâce à la présence des autres, nous nous révélons et nous nous manifestons comme des êtres singuliers et irremplaçables. Ainsi, la sphère publique que réhabilite le « moment machiavélien » permet que nos intérêts en tant qu'individus ne restent pas confinés à la sphère du privé, mais qu'ils s'expriment politiquement et soient confrontés dans un monde commun et partagé.

Sous ce paradigme de la vie active et civique on aperçoit que l'être humain affirme son être par le biais de l'action politique. Cette action se manifeste au moyen de la prise de décision en commun et, en général, par la discussion et l'échange dialogique de points de vue. En bref, l'action politique réaffirmée par le « moment machiavélien » est inconcevable sans la parole, sans la nature linguistique des êtres humains. Cette action suppose que les citoyens ne se préoccupent pas au premier chef de protéger leurs jouissances privées des ingérences de l'État, mais de mettre en œuvre la « politicitè » première qui les consti-



tue et, par conséquent, de participer activement aux affaires publiques. Ici, nous rencontrons un concept de liberté distinct du concept libéral, un concept qui pourrait se rapprocher de ce que Constant appelle la liberté des Anciens : «Le but des anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie : c'était là ce qu'ils nommaient liberté.» [6]

Cette répartition du pouvoir politique [7], que définit la liberté des anciens est une partie fondamentale de la forme-république, revitalisée par le "moment machiavélien". Dans l'essence de cette forme se trouve la participation des citoyens aux affaires publiques. La liberté de l'individu ne se réduit pas, alors, dans la possibilité de choisir entre les goûts et les plaisirs privés, mais s'exerce par l'action et le discours dans un monde commun. Bien sûr, ce monde permet uniquement l'exercice de l'action et la parole dans la mesure où elle s'instaure dans le cadre de l'isonomie, c'est-à-dire l'égalité.

La liberté anarchiste, du moins celle proposée par Bakounine, est traversée, d'une manière très particulière par le "moment machiavélien" auquel nous venons de faire référence. Comme nous l'avons déjà mentionné, Bakounine considère que la liberté anarchiste n'est pas un "fait individuel, mais un fait collectif, un produit collectif." Ainsi, l'anarchiste russe reconnaît la condition originellement politique de l'être humain et en harmonie avec l'approche aristotélicienne, considère que son humanité se réalise uniquement dans le milieu où il exerce ses activités et discute avec les autres. La liberté est « une chose très positive, très complexe et surtout éminemment sociale, parce qu'elle ne peut être réalisée que par la société et seulement dans la plus étroite égalité et solidarité de chacun avec tous.» [8] Bien que Bakounine n'utilise pas le terme "politique" — du fait que pour les anarchistes classiques la politique était immédiatement associée à l'Etat — il soutient dans le fond que l'homme est un animal politique qui ne peut se concevoir en dehors de sa politicit  et que donc il affirme son humanit  dans la mesure o  il exerce sa libert  en s'occupant des affaires publiques.

Ce concept de libert  anarchiste nous permet de r evaluer le principe lib ral pour qui la libert  doit  tre contraire au pouvoir. Sous l'influence du "moment machiav lien" il est possible de penser un pouvoir qui ne soit pas synonyme de domination. Hannah Arendt explore cette voie dans plusieurs de ses textes et indique que le pouvoir est ce «qui assure l'existence du domaine public», et donc «jaillit parmi les hommes lorsqu'ils agissent ensemble et retombe d s qu'ils se dispersent.» [9]. Le pouvoir ne se d finit pas par la force de commandement et d'ob issance, mais par dynamis ou la potentialit  de l'action collective. Cette puissance comme capacit  collective, c'est ce que Bakounine appelle dans Dieu et l'Etat la « puissance collective de la soci t  ». Ainsi, alors que le lib ralisme cherche   contr ler le pouvoir, la libert  anarchiste d sire le socialiser.

 videmment, l'inscription de l'anarchisme dans le "moment machiav lien" ouvre la possibilit  de r fl chir sur sa relation avec le pouvoir et avec l' tre m me de la politique. Ainsi, en r fl chissant avec Abensour et en utilisant certains de ses termes, il est possible de conclure que la libert  anarchiste est une libert  qui ne peut pas « se concevoir contre le pouvoir, mais avec le pouvoir, entendu autrement comme le pouvoir d'agir de concert » et que cela nous permet d'affirmer, par-dessus tout, une libert  qui ne peut pas «se dresser contre le politique, comme s'il s'agissait pour elle de s'en d barrasser, mais comment le politique est d sormais l'objet m me du d sir de libert .» [10]

Colectivo Contracultura - CILEP - Red
Libertaria Popular Mateo Kramer (Bogot )

[1] La D mocratie contre l'Etat, Marx et le moment machiav lien, Miguel Abensour, seconde  dition,  ditions du F lin, p. 34

[2] Lib ralisme et d mocratie, Norberto Bobbio,  ditions du Cerf, 1996

[3] De la libert  des Anciens compar e   celle des Modernes (1819)

[4] Dieu et l'Etat, in Œuvres compl tes. Tome I

[5] Dieu et l'Etat, op. cit. NdT : la version en castillan parle de "pouvoir collectif de la soci t ", la version fran aise de "puissance collective".

[6] De la libert  des...

[7] NdT. Dans la version en castillan, la citation de Constant parle de partage du "pouvoir politique" tandis que la version fran aise parle de "pouvoir social". Peu importante ici, cette distinction le devient beaucoup plus dans d'autres d bats, notamment ceux opposant pr cis ment les d finitions du social et du politique.

[8] Dieu et l'Etat, op. cit.

[9] La condition de l'homme moderne. NdT. M me remarque que pour le texte de Bakounine. Les versions fran aises des textes de Hannah Arendt utilisent le concept de puissance et non de pouvoir. Puissance et pouvoir se traduisent par le m me mot en anglais (power) et souvent aussi en castillan (poder), mais en fran ais renvoient usuellement   la possibilit  de significations quelque peu distinctes.

[10] La D mocratie contre l'Etat, op. cit., p. 157

Construire l'Anarchie

Offensive n°23

Trimestriel d'Offensive libertaire et sociale (OLS)

septembre 2009, 52 pages, 5 euros

disponible par correspondance contre 5.5    Offensive c/o Mille Babords 61, rue Consolat 13001 Marseille ou par abonnement   partir de 18  (ch ques   l'ordre de Spipasso   la m me adresse).

DOSSIER

Construire l'anarchie

Prenons nos affaires en main

On n'abolit pas le pouvoir

M mes les bornes... ont des limites !

Le mythe de la r volution

  propos de la violence anarchiste

Politique et plus si affinit 

Anarchisme polymorphe

Le mouvement zapatiste

Le technolib ralisme
contre l'organisation politique

La lutte c'est classe... contre classe

Camarades ou compagnons ?



Un siècle de progrès sans merci

Courant Alternatif a souvent abordé dans sa critique du capitalisme, sa dimension productiviste. Ce n'est donc pas quelque chose de nouveau pour nous, un nouvel axe de lutte qu'il faudrait ajouter aux autres. Le productivisme et l'idéologie du progrès qui le sous-tend sont bien à la fois les moteurs et les produits d'une certaine organisation du monde où l'économie et la production croissante des biens, des profits et des moyens de produire toujours plus ces biens et ces profits en sont devenus l'alpha et l'oméga. Impossible donc de penser ce système de la domination capitaliste sans aborder la place occupée par les découvertes scientifiques et techniques, singulièrement au cours du XXème siècle. Un livre récemment paru, qui nous conduit au seuil de notre présent, est à cet égard très éclairant. En voici un rapide survol.

Connaissez-vous "h" appelée aussi constante de Planck ? À moins d'être physicien, il y a fort à parier que non. Introduite en 1899, elle a pourtant influé sur les récentes péripéties de la vie sur Terre plus qu'aucun autre événement scientifique, politique ou économique. Ce livre part du postulat qu'il est impossible de comprendre l'histoire contemporaine sans prendre en compte le développement des connaissances rationnelles, des découvertes techniques et des idéologies qui accompagnent ces progrès.

Dans cet essai, l'auteur nous propose une histoire inédite du XXème siècle de l'humanité, une histoire comme on ne la raconte pas dans les manuels scolaires. Une histoire du progrès scientifique à partir du moment où quelques nouvelles découvertes décisives allaient transformer radicalement la représentation du monde et ouvrir de nouvelles voies à la fois au développement industriel et à de nouvelles formes de domination par la signature «d'un pacte indéfectible entre les protagonistes des luttes pour la domination et les tenants de la connaissance rationnelle».

Une histoire de la domination

La recherche scientifique et technique et les laboratoires se sont développés là où «une partie des richesses accumulées par les empires dominateurs pouvait être offerte aux chercheurs» (p. 43). «L'argent de la soude de Solvay [industriel belge, inventeur et mécène des sciences], comme celui de la dynamite de Nobel, comme celui du pétrole de Rockefeller ou comme celui qu'on arrachait des colonies, judicieusement placé en bourse à travers des fondations, irriguait la science. Car la science avait besoin de moyens, et les moyens pour être efficaces devaient être puissants. La puissance signifiait la domination. La domination imposait l'oppression. Et donc la science n'existait que chez les oppresseurs. Et plus la science

s'intensifiait et plus elle avait besoin de puissance, et plus elle collaborait à des systèmes oppressifs. Et c'est pour cela que dans cette histoire on ne verra guère d'opprimés.» (p. 45-46)

Cette histoire moderne commence dans les dernières années du XIXème siècle, à Berlin, où des physiciens s'interrogeaient sur la mécanique du monde et les échanges d'énergie entre la matière et le rayonnement.

Max Planck est le physicien qui va introduire une nouvelle représentation des objets physiques (qui s'appellera plus tard mécanique quantique) à partir de recherches sur le spectre lumineux des "corps noirs" (objets idéaux, théoriques, proches du "four", qui absorbent la lumière et toute énergie électromagnétique et qui ne diffusent que des radiations thermiques). Max Planck travaillait alors à l'Institut de Physique du Reich. À la demande des industriels désireux d'étendre leur domination sur le monde, l'Empire avait accepté de financer le fonctionnement de cet Institut. Un des plus fervents supporters de l'Institut était Wernher von Siemens. Ce grand capitaine d'industrie paternaliste, qui a créé une ville-usine (Siemensstadt) et

s'employait à domestiquer l'énergie électrique, avait déclaré pour convaincre l'Etat prussien et le nouvel empire germanique de créer un institut pour les besoins de l'industrie : «La culture moderne repose sur le contrôle des forces de la nature et chaque nouvelle découverte étend cette domination de l'homme sur la nature, et par conséquent l'excellence de notre race. Le patronage de la recherche réalise au plus haut degré la promotion des intérêts matériels du pays». (p. 109)

Le politique, l'industriel, le savant s'étaient donc alliés pour assurer le progrès de la civilisation, c'est-à-dire, à l'époque, celui de la race germanique. Et cette alliance particulièrement performante remportait de beaux succès, concurrençant dangereusement ses principaux rivaux, les Empires britanniques et français dans leur entreprise de colonisation de la planète.

À partir de là, les instituts de recherche vont se multiplier dans les plus grands pays industriels. Mais c'est l'Allemagne qui prend alors la tête de cette compétition avec la fondation de l'Institut Kaiser-Wilhelm en 1911 doté d'un financement mixte, des industriels et du gouvernement prussien.

Ainsi commence cette histoire placée sous le signe des découvertes techniques et singulièrement de la physique : transmission du signal électrique (téléphonie), découverte, à partir de la théorie des quantas (quantification de la transmission de l'énergie par paquets) que le monde n'est pas continu mais formé de briques élémentaires (particules, atomes, molécules) et dont des objets élémentaires peuvent avoir à la fois un caractère ondulatoire et corpusculaire : l'univers de l'infiniment petit va ouvrir des perspectives inouïes notamment celle de jeter les bases d'une mécanique propre à cette échelle du monde. En 1927, «les pionniers de la mécanique quantique, ivres de leur nouveau savoir, avaient l'impression de posséder, pour la première fois, les clés de l'Univers.» (p. 50)

Puis, autour de ces théories, viendra vite le temps de la physique nucléaire, de celle des particules, de l'informatisation des sociétés modernes, issue de la miniaturisation du transistor (premier objet pratique dérivé de notre connaissance de "h"), et aujourd'hui la création d'objets, de nouveaux matériaux à l'échelle nanométrique.

Le livre de Jean Druon est un essai politique. La lecture de ce siècle qu'il propose est un regard critique sur le progrès technique. Déjà en évacuant toute idée d'une autonomie ou neutralité de la science et de la recherche. Cette vieille conception idéaliste ne tient pas la route devant les faits. Ce sont bien les industriels et les Etats dans

**Un siècle de domination
Sans merci (Histoire,
physique et XX^e siècle)**

Jean Druon - 12 euros

Publié aux éditions

de l'Echappée

Ancien ingénieur, Jean Druon

est documentariste.

Il a également réalisé

Alerte à Babylone et

Ici et là, quelques choses

de notre histoire.

leurs soucis expansionnistes qui ont financé les instituts de recherche et toute découverte est commandée directement par ses applications pratiques répondant à des visées dans l'organisation de l'ordre social (surveillance, contrôle), dans la conquête de positions de pouvoir et d'influence dans le découpage du monde (guerres, course aux armements, conquête spatiale) ou dans la création de nouveaux produits, de nouveaux marchés et de nouvelles sources de profit.

Le destin de la physique en est un peu le paradigme. «Longtemps liés à la philosophie sous la dénomination de philosophie naturelle, la physique lorsque ses travaux devinrent manifestement utiles se rapprocha spontanément de ceux qui souhaitaient les appliquer. Elle laissa tomber les prétentions d'universalité et rejoignit les industries nationales. Alors les philosophes restèrent seuls, impuissants et amers à réfléchir au sens. Et ils durent admettre que même s'ils parvenaient parfois à entrevoir la réalité du monde ils n'avaient guère plus de moyens que les poètes pour s'opposer au cours de l'histoire» dont les ressorts leur échappaient. (p. 117)

Progrès technique : des résultats et une idéologie au service du productivisme

Le livre s'attache à montrer comment s'est mise en place une idéologie du progrès et de mesurer la place respective qu'occupent d'autres idéologies ou représentation du monde. Il souligne aussi combien cette idée du progrès n'est pas séparable des luttes acharnées pour la domination du monde. Les guerres mondiales, puis la séparation du monde en blocs de la guerre froide, ont été les moteurs du progrès technique avec parfois des accélérations fulgurantes. Ainsi, dans le projet Manhattan (créé en 1942 et dirigé par Oppenheimer et l'US Army), le site de Los Alamos a commencé en 1943 avec à peine cent cinquante scientifiques : deux ans après, ils étaient cinq mille dans ce ville-laboratoire implantée au milieu de nulle part tandis que le projet employait au total 130 000 personnes au moment de l'explosion des bombes A qui redessinèrent pour longtemps la carte du monde.

«C'est ce que l'homme fabrique qui transforme le monde» (p. 109). Les progrès des connaissances et les luttes pour la domination ont trouvé une traduction dans le champ de la production selon un schéma de type industriel. Un regard sur l'Allemagne du début du siècle (chez Siemens notamment : télégraphie sans fil, électricité, électroménager...), puis sur l'Amérique à partir des années 40 (au sein d'AT&T et l'invention du transistor), permet de comprendre qu'il a fallu produire non

pas pour satisfaire des besoins clairement identifiés et exprimés par les hommes et les femmes, mais pour leur donner les moyens de poursuivre les luttes imposées par la nécessité de l'évolution. Le productivisme, la croissance continue de la production supportée par celle de la consommation, et donc par la publicité, voilà ce que nous propose le progrès tel qu'il s'est organisé au cours de ces dernières décennies.

Les physiciens du XIX^{ème} siècle pensaient pouvoir tout expliquer du monde à partir de la mécanique de Newton, mais il butaient sur la question du temps «qui restait une énigme pour la physique». Il fallait bien se résoudre à ce constat : «L'irréversibilité pourtant manifeste de la nature n'avait pas d'explication scientifique» (p. 137) et l'étude des phénomènes ou objets ou sous-ensembles pris séparément n'expliquait pas les mouvements de l'ensemble, les interactions et les processus de la complexité.

Les physiciens du XX^{ème} siècle tentèrent d'exploiter les nouvelles potentialités des sciences de la complexité pour modéliser le champ des sciences sociales et notamment les statistiques et l'économie politique. Les scientifiques, devenus «des ingénieurs de l'évolution» et du savoir en général, s'activent à modéliser et façonner les relations entre les hommes et femmes et la fabrication d'un univers social dominé par les affairistes. L'économie aurait pu ne pas «être la science de l'argent mais celle des hommes, du partage de leurs énergies et de leur production, de l'arbitrage de leurs contradictions, de l'étude de la valeur.» (p. 155). Mais il en a été autrement et «lorsque la fondation Nobel, avec l'assistance financière de la banque de Suède, créa le prix d'économie, elle récompensa l'efficace simplicité des professeurs de Chicago qui avaient aidé la contre-révolution chilienne. Puis elle l'attribua à ceux qui s'efforçaient de maximiser les profits boursiers». (p. 156)

Notre époque voit aujourd'hui les scientifiques aller plus loin encore. Certains appellent cette nouvelle phase artificialisation du monde. Non pas que cela soit tout à fait nouveau, mais simplement que cette tendance prend maintenant les proportions vertigineuses d'une science-fiction appliquée quand ce n'est pas le retour des mythes anciens. «Des chercheurs ont déposé un brevet pour une chimère. Qu'est-ce c'est, une chimère ? C'est un être vivant qui a la moitié des gènes d'un individu, d'une espèce, l'autre moitié d'une autre. On a déposé des brevets pour la chimère homme-porc» (Ivar Ekeland, mathématicien, université Paris Dauphine, cité p. 159). Tout cela au nom de l'absence de contrainte de la recherche «Nous allons pouvoir fabriquer des d'êtres humains comme nous le souhaitons. Et avec ces être humains, on va pouvoir fabriquer des sociétés... et les règles ne seront plus des règles naturelles, ce sera

à nous de les concevoir. On ne peut pas reculer» (Ivar Ekeland, p. 159).

L'idée d'une liberté sans limite de la recherche, où toute expérience est également valable, est ici convoquée et ouvre des perspectives dans lesquelles rien ne pourra «traverser l'imaginaire des nouveaux ingénieurs de l'évolution» dans une ère post-moderne où les hommes n'ont «plus de responsabilité politique vis-à-vis de leur contemporains ou de responsabilité historique vis-à-vis de leur descendants». (p. 161)

Il y a peu, au mois de juillet dernier, on a célébré le 40^{ème} anniversaire des premiers pas de l'homme sur la lune. On a oublié de dire que l'un des principaux responsables et concepteur du programme Apollo s'appelait Wernher von Braun, concepteur des fusées V2 du Troisième Reich, nazi récupéré par l'armée US après la guerre pour développer ses projets de missiles balistiques. Pour les dominants de l'après-guerre, la récupération des cerveaux nazis allait de soi. Pour des raisons impérieuses du développement techno-scientifique, le poids des responsabilités des uns et des autres parmi les vaincus de 1945 apparaissait comme bien problématique, variable, très relatif et mesurable non en fonction des faits mais à l'aune de ces raisons impérieuses.

Le pacte des industriels, des hommes d'Etat et des scientifiques qui a inauguré le siècle passé, et le livre de Jean Druon, apparaît bien «indéfectible» selon le titre du dernier chapitre.

La Conquête de l'Ouest, la modernisation du Japon, l'essor industriel américain, la physique sous le Troisième Reich, le développement des programmes nucléaires, la décolonisation, les projets de recherche génétique, sont autant de cas abordés dans la fin du livre qui nous aident à comprendre pourquoi ce pacte n'a pu être délié.

Intelligence sociale contre apprentis sorciers

La conclusion est un appel au «combat vital». Même si la logique de la domination «n'est pas une fatalité» et que «le combat vital qui décidera de notre sort n'est pas terminé» on sent une urgence chez l'auteur car nous dit-il : «notre conscience nous presse de réagir» (p. 188)

Alors ce combat est d'abord celui qui consiste à faire émerger «un nouveau type d'intelligence, une intelligence sociale» qui «en déchiffrant la complexité de notre temps», nous permette d'élaborer «un gouvernement de nos aspirations, de nos intérêts, de nos désirs». Une intelligence sociale qui «se saisisse enfin de ces questions», qui «s'interroge sur le sens de nos progrès» et «se méfie de la fabrication du surhomme

qui viendrait sans états d'âmes dominer le Monde.» (p. 188) En somme, «que l'intelligence sociale nous permette de devenir ce que nous aurons choisi de devenir».

Une intelligence sociale qui ne peut être que le motif et le produit de batailles pour la récupération de la capacité égale de décision des êtres singuliers, d'un autre pouvoir social que celui qu'exercent les membres du pacte, de ce triangle terriblement magique du savoir, du pouvoir et de l'argent au cœur duquel les nouveaux apprentis sorciers de la technoscience inventent de nouvelles molécules, synthétisent une nouvelle matière, s'activent à concrétiser un monde post-moderne par la création d'une post-humanité hybride et mutante.

Le livre de Jean Druon est à l'origine un long film documentaire en six parties (6 x 52 min) qu'il a réalisé en 2001. C'est l'ensemble de ce qui est dit qui se retrouve imprimé : le commentaire entrecoupé d'inserts de citations et d'interviews et mêmes des photos. Cela en fait un ouvrage tout à fait abordable, très didactique et pour tout dire assez réjouissant à lire.

Pour qui veut comprendre les logiques à l'œuvre dans les derniers développements des technosciences, tout particulièrement la visée d'une réunification des sciences à travers les projets de la convergence NBIC (Nano - Bio - Info - Cogniscience) au nom de l'unité de la matière à l'échelle nanométrique de ses particules élémentaires, le livre de Jean Druon se situe en amont, annonce cette nouvelle phase, l'introduit et la met en perspective. Il annonce ce paradoxe que le développement des sciences de l'esprit conduit à une naturalisation du monde, de la culture, des relations sociales, des intelligences. Naturalisation qui apparaît bien comme la manière de penser ce monde et de mettre en œuvre une objectivation préalable à son artificialisation. Soit bien une logique de la domination sous les appareils d'un saut civilisationnel et de l'avènement d'une nouvelle ère, d'une nouvelle utopie, d'un nouveau progrès de l'humanité.

**Abonnez-vous à
Courant Alternatif
Souscription
(voir page 12)**

**OCL/Egregore
BP 1213
51058 Reims cedex**

**(Chèques
à l'ordre de "La Galère")**

Ouverture du site du débat public sur les nanotechnologies Aujourd'hui le nanomonde – www.nanomonde.org

Pièces et Main d'oeuvre, "site de bricolage pour la construction d'un esprit critique à Grenoble", ouvre ce lundi 21 septembre 2009 un nouveau site : "Aujourd'hui le nanomonde, le site du débat public sur les nanotechnologies" (www.nanomonde.org).

Contre la campagne d'acceptabilité des nanotechnologies lancée par le gouvernement

Sur les conseils de Jean Therme, patron du Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble et inventeur de Minatec, "premier pôle européen de nanotechnologies" inauguré à Grenoble en 2006, Nicolas Sarkozy investit dans les nécrotechnologies. Le plan Nano-Innov prévoit 70 M dès 2009, et la construction de nouveaux "Minatec", à Saclay et Toulouse. Les ministres Lagarde et Pécresse demandent au CEA de faire de la microélectronique et des nanotechnologies une priorité de son prochain contrat d'objectifs, de 2010 à 2013.

De Coppé, député UMP, à Devedjian, ministre de "la Relance", pas un des bons soldats de l'économie n'omet de citer les nanotechnologies dans ses discours sur la "reprise", la compétitivité, la "croissance", rejoignant les socialistes du techno-gratin dauphinois dans la fuite en avant technologique. Rien de surprenant. Les nanotechnologies sont la prochaine révolution industrielle, après l'informatique, et la France ne négligerait pas un marché potentiel de mille milliards de dollars en 2015.

Seul détail à régler : le risque d'opinion, au cas où celle-ci, après les OGM, entendrait les critiques de ceux qui, à Grenoble, enquêtent sur les nanotechnologies depuis huit ans pour en dénoncer les malversations.

L'opinion, il y a des experts pour ça. La Commission nationale du débat public a été chargée par huit ministres d'organiser une tournée "participative" - 17 réunions publiques en France entre octobre 2009 et février 2010 - afin d'épuiser les opposants dans de stériles échanges, dont les conclusions décoreront sans doute les futurs budgets de Nano-Innov. Loin de servir un quelconque débat démocratique sur l'opportunité sociale et politique d'investir dans les nanotechnologies, cette campagne vise à leur acceptabilité par la population. "Faire participer, c'est faire accepter", disent les experts en acceptabilité de France Telecom.

Proclamons notre opposition à la tyrannie technologique

La seule attitude décente face à cette mascarade est le boycott total de ces pseudo-débats et la critique publique de la tyrannie technologique. Nous refusons de jouer le jeu, parce que nous refusons le nanomonde que ces divertissements citoyens sont censés rendre acceptable. Les soumis de la tyrannie technologique, les résignés de la survie artificielle dans le monde-machine, ne pourront pas dire que nous avons acquiescé avec eux.

Nous avons mis en ligne toutes les informations.

Renseignez-vous, faites circuler dans vos groupes et associations : opposants à la société industrielle, à la biométrie, à la vidéosurveillance, anti-nucléaires, anti-OGM, anti-militaristes, anti-nécrotechnologies et autres ludites.

Organisez des réunions.

Vous trouverez sur le site "Aujourd'hui le nanomonde" : Les ressources pour découvrir les nanotechnologies et le nanomonde ; Des informations et des révélations sur la campagne d'acceptabilité de la CNDP ; L'actualité de la contestation des nécrotechnologies ; Un agenda des débats et actions contre la tyrannie technologique ; Des outils pour organiser vos propres événements.

contact@nanomonde.org

A lire

Réflexions autour d'un tabou : l'infanticide

Ouvrage collectif, Juillet 2009, Toulouse, 90 pages, 5 euros.

Quatrième de couverture :

Aujourd'hui et ici, dans nos sociétés occidentales modernes, des femmes de tous les âges et tous les milieux sont emprisonnées sous l'accusation d'infanticide, leurs vies et leurs personnalités sont décortiquées par des spécialistes de toute sorte, elles sont malmenées dans les médias et maltraitées par l'opinion publique. Comment peut-on croire qu'il y ait parmi nous, les femmes, des « anomalies sociale » à soigner ou à enfermer ; les autres femmes n'auraient rien à voir avec cette histoire de souffrance et de solitude, elles ne seraient pas traversées par les mêmes contraintes liées à la maternité et à la domination des hommes sur les femmes ? Nous, les huit femmes qui avons écrit cette brochure, de situations et d'âges divers, affirmons que tout le monde, femmes et hommes, dans cette société, est concerné par cette histoire. En décortiquant ce qui nous formate dans la sexualité et ce qui nous contraint dans la maternité, nous voulons en finir avec le tabou de l'infanticide.

Point de départ : essai de décorsetage

Nous sommes huit femmes à avoir décidé d'écrire et de publier cette brochure. Huit femmes de vingt-huit à soixante-quatorze ans. Certaines d'entre nous ont des enfants, d'autres pas. Ce qui nous a rassemblées et qui nous rassemble, ce n'est pas le fait d'être mère ou pas, mais le fait d'être, parce que femmes dans cette société, toutes traversées par les questions de maternité. Ce qui nous rassemble, c'est aussi que nous n'aimons pas ce monde tel qu'il est et que nous voulons agir contre toutes les dominations et les oppressions, et donc entre autres contre le patriarcat. [...]

Or nous sommes de celles qui pensent qu'il ne faut pas laisser aux spécialistes le monopole de la réflexion et de la parole sur les sujets qui nous concernent directement. [...]

Cette parole nous l'avons construite avec des questions : qu'est-ce qui contraint aujourd'hui les femmes à vivre un infanticide ? Pourquoi est-ce aussi profondément réprouvé ? Pourquoi y a-t-il encore des femmes en détresse face à une grossesse non prévue ? Quelle est la place des hommes dans ces cas-là ? Quels sont les « bons » et les « mauvais » moyens d'éviter une naissance ? Qui y a accès ? C'est quoi une « bonne » mère ? C'est quoi une « mauvaise » mère ? C'est quoi une « mère » ? Qui décide et comment de

ce qui est hors la loi et condamnable en matière de reproduction ? Et bien d'autres questions encore qui sont apparues au cours de ce travail. [...]

Nous avons voulu ici retranscrire nos réflexions, nos expériences communes et individuelles, dans le but de briser un tabou qui pèse lourdement dans l'histoire et la mémoire des femmes. [...]

Nous sommes dans cette volonté de rendre visible l'invisible, et c'est en ce sens que nous nous inscrivons dans la continuité des luttes des femmes : sortir du secret et du privé et rendre public ce qui fait notre oppression pour pouvoir nous en débarrasser. Et, au cœur de cette oppression, il y a l'interdiction de choisir in fine de ne pas avoir les enfants dont nous ne voulons pas. [...]

Par cette réflexion, nous voulons questionner la société qui amène des femmes à pratiquer des infanticides, avoir une lecture sociale ou politique et non pas psy ou judiciaire... Notre parti pris est d'être contre la culpabilisation des femmes, contre la prison, contre notre déresponsabilisation. Nous ne sommes ni coupables, ni malades, ni victimes. Notre propos part de notre subjectivité, il est partiel mais, nous l'espérons, partageable avec les femmes et entendable par les hommes.

Conclusion :

[...] Ce qui est puni dans l'infanticide, c'est notre capacité à gérer nous-mêmes les contradictions dans lesquelles nous sommes placées. Cette réalité, en plus d'être condamnée, est taboue. Cette brochure s'attaque à ce tabou et veut sortir du silence et de l'isolement de situations individuelles. Nous souhaitons que l'analyse collective permette la déculpabilisation et que nos réflexions suscitent des débats et une remise en cause des condamnations, morales comme judiciaires. Nous voulons que l'on cesse de légiférer sur le ventre des femmes et, au-delà, interroger cette société qui nous punit pour notre façon de gérer une fécondité dont les hommes, pour la plupart, n'assument pas les conséquences.

Sommaire :

Récit - Point de départ, essai de décorsetage - Infanticide, un terme lourd de sens - Déni de grossesse - Un enfant, c'est quoi ? - Jugement médiatique - La loterie pénale - Il était une fois une histoire de lois - In vitro, in vivo ... et la libido ? - Le parcours de la combattante - Un avortement comme un autre - Délais dépassés - Un fœtus sain dans un corps sain, sinon rien! -

Quant à l'abandon - Tota mulier in utero - Con-former la sexualité - Mères d'aujourd'hui, mères d'alors - Naître mère ou ne pas être - Féministes, une histoire de luttes - Où sont les hommes ? ...

Un livre de près de 90 pages sur un sujet pour le moins délicat, en tout cas, du genre dont on ne débat pas en réunion ou même entre amies malgré une actualité médiatique qui ne s'est pas privée d'en faire la une de ses journaux. Une initiative d'autopublication, autodiffusion pour un ouvrage qui s'attaque à des questions déroutantes, les auteurs sont prêts à en débattre, à présenter leur démarche et à diffuser ce livre.

Contact : bbornot
12 rue Pouzonville
31000- Toulouse ;
bbornot@gmail.com

Anticolonialistes des années 30 & leurs héritages

C'est le titre de la dernière livraison du n° 8 de la revue *Aden (Paul Nizan et les années trente)* qui vient de paraître (octobre 2009) Au sommaire : - La gauche et la question du Maghreb - Daniel Guérin - Magdeleine Paz - La Contre-exposition de 1931 - Pierre Semard - Édouard-Léon, Claude Aveline, Blaise - Cendrars et Léopold Chauveau - Pierre Herbart - Jean Guéhenno - Et un entretien avec Benjamin Stora - Des Textes et Témoignages retrouvés : Légitime Défense, Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes,

A commander
25 euros + frais de port (5, 60 euros pour la France) à
Aden c/o Anne Mathieu, 11, rue
des Trois Rois, 44000 Nantes,
France.
site Internet : www.paul.nizan.free.fr

Abonnement aux n° 8, 9 et 10
63 euros + frais de port (6 euro de port pour le prochain numéro portera sur *"Intellectuels, écrivains et journalistes aux côtés de la République espagnole" (1936-1939)*), 2e volume ; le n° 10 (oct. 11) : « Artistes, engagez-vous ! »

Un monde au pas Les nouveaux visages de la militarisation"

Ouvrage collectif,
183 pages, 10 Euros

Conséquences du 11 septembre sur la situation internationale et les libertés des citoyens ? Rôle des complexes militaro-industriels ? Quelles réalités couvre l'humanitaire ? Quelle est la genèse de certains conflits et quels intérêts servent-ils ? D'où vient le terrorisme islamiste ? les moyens invoqués contre ce nouvel ennemi sont-ils efficaces ? Qu'en est-il du nucléaire ? Place de la France dans ce contexte d'économie de guerre ? Notre sécurité

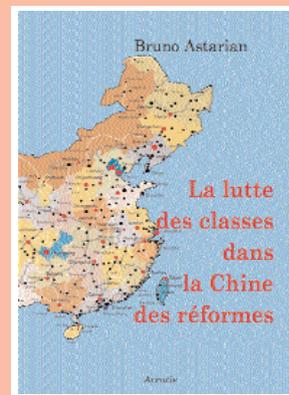
doit-elle dépendre, comme le prétendent nos dirigeants, du domaine militaire et policier ?

Ce collectif, autour du COT (Collectif des objecteurs tarnais), s'est interrogé sur ces questions souvent laissées dans l'ombre. Le domaine militaire, un instrument essentiel du système libéral et de la domination économique, y dévoile ses multiples visages. Des contacts intéressants y sont indiqués, dont le COT et ses activités (NB), le CDRPC Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits, etc, ...

COT, rue Pasteur, 81130
Cagnac,
site www.cot81.com
Mèl courrier@cot.81.com

Lutte de classes dans la Chine des réformes (1978-2009)

Bruno Astarian
180 pages - 15 euros



Après les désastres du Grand Bond en avant et de la Révolution culturelle, le Parti Communiste de Chine échappe au destin des autres partis dirigeants du bloc de l'Est en se lançant dans une politique de réformes économiques et d'ouverture commerciale contrôlées. Mais derrière la Chine des gratte-ciel, qui croit qu'elle va dominer le monde, il y a la Chine des usines obsolètes et des ateliers insalubres, dépendante du capitalisme international plus qu'elle ne le voudrait. Parmi tant d'autres changements que connaît la Chine des réformes, la montée de la lutte de classes effraie les dirigeants... L'immense prolétariat que leur politique a engendré et violemment exploité la menace après les avoir enrichi. Cet affrontement aussi fait partie de la « mondialisation ». Il est directement issu de la période de lutte des années 1970 en Occident et au Japon.

Acratie, L'Essart,
86310 La Bussière
(Chèque à l'ordre
d'Acratie)